

Back Donor Project No (if any):

Name of your Organisation: Norwegian Church Aid

Local Partner(s): AMADE (Association Malienne pour le Développement)

ABOUT THE EVALUATION

Evaluation year: 2006

Conducted by: Adama DIAWARA, Mariam O. Touré

Country: Mali

Region: Timbuktu

Theme/DAC sector: 151 / 50

SUMMARY OF THE EVALUATION (maximum 2 pages)

Title of Evaluation Report:

Evaluation des Projets PTF dans le Cercle de Tombouctou (External evaluation of the multifunctional platforms in Timbuktu)

Background:

NCA started to collaborate with a local partner, AMADE, on a project for multifunctional platforms in 2004. At present 6 villages have been covered and feasibility studies have been made for other villages to continue the project.

Purpose/ Objective:

To evaluate the process and the results of the first phase of this collaboration and to come up with recommendations for the next phase.

Methodology:

Mostly qualitative approach, including analysis of documents and field visit. All 6 villages visited.

Key Findings:

Expected (and non-expected) results achieved:

- Of the 6 platforms that have been put into place, 5 are currently operational;
- Increased social cohesion and mobilisation/solidarity in the villages thanks to the platforms (men have contributed with workforce and the women with cash);
- 25 persons in the villages (20 women and 5 men) have been given literacy and management training. These form the management committees;
- The management tools that have been introduced to the management committees are being used by most of the committees according to the norms;
- Saving of time and reduced workload for women and girls – which has a positive impact on the number of children (especially girls) going to school - the meals are said to taste better (!) and to be served more often on time than before.

Expected results not achieved:

- Varying degree of functionality of the management committees;
- So far the income from the platforms has almost exclusively been used for the running and maintenance of the platforms;
- The part of the income used for educational purposes (which were AMADE's main objective) is so far very limited.

Recommendations:

NCA:

- Sign a contract with the National Coordination with regards regular technical follow-up;
- Elaborate adequate follow-up tools and assure a regular follow-up.

National Coordination:

- Improve the technical support to AMADE for an improved follow-up of the platforms;
- Train and retrain local mechanics, millers and craftsmen;
- Elaborate guidelines for the installation of the platforms;
- Make available for the management committees account books in local languages in order for them to do the accounting and draw up monthly balance sheets;
- Help the local craftsman install local deposits of spare parts.

AMADE:

- Revise the system of monitoring of the platforms;
- Make available spare parts to the platforms.

Management committees:

- Retrain the members of the management committees;
- Keep regular information meetings in the villages regarding the management of the platforms and the use of its funds, especially the part allocated to school.

Communities:

- Invite the local populations to use the services offered by the platforms;

Comments from Norwegian Church Aid (if any):

A meeting has been held in June 2007 with AMADE and the National Coordination for the Platforms in order to discuss the results and the recommendations of the evaluation.

EVALUATION DES PROJETS PTF DANS LE CERCLE DE TOMBOUCTOU



HONDIWO KASSIFARA : la jeune fille qui ne se fatigue pas
Koumboum Harouna (Village de Tassakane)

RAPPORT FINAL

Consultants :

- Adama DIAWARA
- Mariam O. Touré

Décembre 2006

Table des matières	2
Liste des acronymes	3
Résumé	4
Introduction	5
Première Partie : Justification et cadre méthodologique	6
1.1 Contexte et justification de l'évaluation	6
1.2 Objectifs de l'évaluation	6
1.3 Résultats attendus	7
1.4 Méthodologie de collecte des données	7
1.5 Echantillonnage et zones de travail	8
1.6 Equipe de la mission	8
1.7 Déroulement de la mission	8
Deuxième partie : Présentation du projet	9
2.1 <i>Du montage institutionnel du projet</i>	9
2.1.1 Historique du projet	9
2.1.2 Encadrement technique	10
2.1.3 Système de suivi évaluation du projet	11
2.2 Des stratégies et techniques d'intervention du projet	13
2.3 Des types et modules de PTF installés dans les villages	14
2.4 De la gestion des PTF	14
Troisième partie : Analyse des résultats	16
3.1 Stratégies d'intervention du projet	16
3.1.1. Organisationnelle	17
3.1.2. Economique	18
3.2 Des impacts du projet	19
3.2.1 Des impacts sociaux	19
3.2.2 Des impacts économiques	20
3.2.3 Des impacts éducatifs	22
3.2.4 Des autres impacts	25
3.4 Système d'appropriation et d'autonomisation	26
Quatrième partie : Recommandations	37
4.1 Générales	37
4.2 Spécifiques	37
4.2.1 AEN	37
4.2.2 Coordination Nationale	38
4.2.3 AMADE	38
4.2.4 Organes de gestion	39
4.2.5 Communautés	39
Conclusions	40
Annexes	41

Liste des acronymes

AEN : Aide à l'Eglise Norvégienne

AGR : Activités Génératrices de Revenus

AMADE : Association Malienne pour le Développement

APIDC : Association pour la Promotion des Initiatives de Développement

CAC : Cellule d'Appui Conseils

CAP : Centre d'Animation Pédagogique

ONG: Organisation non gouvernementale

PNUD : Programme des Nations Unies

PTF : Plates Formes Multifonctionnelles

PRODEC : Programme de Développement de l'Education et de la Culture

TDR : Termes de Référence

Résumé

En 1997, le gouvernement du Mali et le Programme des Nations Unies pour le développement au Mali ont collaboré pour créer le projet Plate-forme Multifonctionnelle -PTF- pour la lutte contre la pauvreté. La PTF, source d'énergie mécanique et énergétique, vise particulièrement la promotion des femmes en allégeant substantiellement leurs tâches ménagères pour leur permettre de mener d'autres activités parmi lesquelles les activités génératrices de revenus.

Le projet PTF, initié par l'AMADE avec d'une part l'appui financier de l'AEN-Mali et celui technique de la Coordination Nationale du projet PTF, s'inscrit dans cette approche. Il a pour objectif spécifique de consolider les activités scolaires, en particulier la scolarisation des filles. Il a démarré dans six (6) villages du cercle de Tombouctou.

L'installation des PTF a suivi le processus normal requis, allant de l'étude de faisabilité à leur exploitation en passant par la formation et la mise en place d'un comité de gestion.

Toutes les PTF sont fonctionnelles à l'exception de celle de Hondoubomo Koïna Koïna qui est un don du Ministère chargé de la femme et de l'enfant aux femmes du dit village.

Les PTF ont commencé à générer des recettes substantielles à cause des services rendus qui sont : le décorticage (du riz) qui est la principale source de revenus, la mouture de céréales et la charge de batterie.

Leurs impacts sont multiples et sont d'ordre : socioculturel en favorisant l'entraide et la cohésion sociale entre les membres des comités, les hommes et les femmes, économique en assurant des intéressements aux opératrices... Les PTF ont surtout permis un gain de temps de travail et de soulagement des travaux domestiques des femmes qui se consacrent à d'autres activités. Par la même occasion, elles ont eu un effet bénéfique sur la scolarisation et la fréquentation scolaire des jeunes filles qui ne sont plus astreintes aux corvées journalières de la famille. Toute fois, les appuis financiers des PTF à l'école demeurent encore faibles.

L'autonomisation en cours de la gestion des PTF par les femmes, la mobilisation sociale qu'elle suscite et les propositions d'améliorations sont des indicateurs majeurs de leur pérennisation et appropriation par les communautés pour un retrait des autres acteurs.

Mme Koumboum Harouna, village de Tassakane, à cause des avantages tirés de la PTF, l'a dénommée « HONDIWO KASSIFARA » en sonrai ou « la jeune fille qui ne se fatigue pas ».

Introduction

La République du Mali a initié, de 1960 à nos jours, de nombreux projets et programmes pour son développement. Le dernier en date est le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, CSLP, portant sur des domaines comme :

- La promotion des activités génératrices de revenus surtout par l'auto emploi à l'intention des pauvres ;
- L'amélioration de l'accès des pauvres aux services financiers et autres facteurs de production;
- la promotion du développement des filières agroalimentaires;
- l'accès à l'éducation et à la formation ;
- l'accès des pauvres à la santé de base, la nutrition, l'eau potable, l'énergie et à l'assainissement.

La Plate Forme Multi fonctionnelle ou PTF est partie intégrante des stratégies de lutte contre la pauvreté et prend en compte certains aspects du CSLP parmi lesquels il y a :

- l'allègement des tâches des femmes ;
- la modernisation d'activités artisanales dans les villages ;
- la création d'activités génératrices de revenus ;
- la création des revenus supplémentaires tout en renforçant le rôle des femmes dans le processus de développement.

La Plate-forme est simple et peu coûteuse car elle fait appel à une technologie disponible localement.

Pour l'atteinte des objectifs du CSLP, le Mali, dans le cadre de l'éducation, développe le Programme de Développement de l'Education et de la Culture, PRODEC. La scolarisation des enfants, particulièrement celle des filles, constitue un axe important du dit programme.

L'AEN intervient, entre autres, pour améliorer les conditions de vie des populations maliennes et consolider les activités de scolarisation des enfants. Et c'est dans ce cadre que, depuis 1997, elle travaille en partenariat avec l'AMADE dans la région de Tombouctou.

En 2004, l'AEN a financé un projet PTF qui, en plus de contribuer à la lutte contre la pauvreté, devra apporter des appuis à la scolarisation des enfants, des filles qui aident leurs mères au foyer.

Le projet PTF AEN/AMADE, évolutif, couvre actuellement six (6) villages. Des études de faisabilité ont été menées dans cinq (5) autres villages dans la perspective de leur extension dans le cercle de Tombouctou.

La présente évaluation a permis, après description du processus de mise en place des PTF, d'en dresser le bilan et de formuler des propositions d'amélioration pour l'appropriation des PTF par les bénéficiaires.

Première Partie.

Justification et cadre méthodologique

1.1 Contexte et justification de l'évaluation

L'AEN (Aide de l'Eglise Norvégienne) et l'ONG Nationale AMADE (Association Malienne pour le Développement) ont initié, en 1997, un programme intégré pour l'amélioration des conditions de vie des populations de la région de Tombouctou dont celles des filles et des femmes.

En 2003, les recommandations de l'évaluation du dit programme ont suggéré la poursuite des activités, pour trois (3) ans, sous forme de projet pilote intitulé « projet d'appui aux écoles de base pour l'amélioration de la scolarisation et la pérennisation des activités éducatives » dans le cercle de Tombouctou. Son but est la pérennisation des activités éducatives dans le cercle de Tombouctou, et ses objectifs sont :

- Améliorer le taux de scolarisation en général, celui des filles en particulier ;
- Renforcer les capacités des communautés et des organes villageois pour une gestion rapprochée et une meilleure gestion de l'école ;
- Créer des activités génératrices de revenus pour appuyer l'école et permettre aux parents qui manquent de ressources de scolariser leurs enfants, en déchargeant les ménages des corvées qui constituent un frein à la scolarisation des filles ;
- Faire mieux contribuer les partenaires de l'école au financement de l'école.

Pour l'atteinte des objectifs du projet, l'AEN et l'AMADE ont accompagné, avec la Coordination nationale du projet PTF basée à Sévaré, la mise en place de six (6) Plateformes Multifonctionnelles (PTF) dans le cercle de Tombouctou. L'approche PTF, projet de lutte contre la pauvreté dans la sous région, vise « la promotion des femmes en milieu rural à travers une approche sociale et économique intégrée d'implication et de responsabilisation de l'ensemble des acteurs de leur communauté ».

L'AEN voudrait étendre cette expérience à d'autres zones de son intervention parce que l'approche cadre avec son plan stratégique 2005-2009 pour le Mali. Auparavant, elle souhaite mener la présente évaluation du dit projet.

1.2 Objectifs de l'évaluation

➤ Objectif général

La présente évaluation, en plus d'apprécier les acquis/impacts des six (6) Plateformes installées dans le cercle de Tombouctou sur les conditions de vie des populations, a tiré des leçons pour leur consolidation et leur extension à d'autres zones.

➤ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont :

- Mener un diagnostic exhaustif des Plateformes sur le plan technique, organisationnel, économique et social :
 - La maîtrise technique des équipements (moteur, moulin, décortiqueuse, charge batterie) ;
 - L'organisation sociale autour de la Plateforme (l'utilisation des documents de gestion, la tenue des séances de restitution, le degré de motivation, de cohésion et d'initiatives, etc.) ;
 - Le niveau économique (les dépôts en caisse et/ou en banque, la capacité de faire face aux réparations, les initiatives en matière d'utilisation des revenus de la Plateforme, la part qui va pour l'appui à la scolarisation) ;
- Analyser l'impact de la PTF sur la scolarisation des filles;
- Déceler les forces et faiblesses de chaque Plateforme et faire des propositions d'amélioration;
- Analyser les apports, les rôles et les responsabilités des acteurs impliqués (femmes/communautés, AMADE, AEN, projet PTF, etc.) ; déceler les forces et les faiblesses du partenariat établi et formuler des propositions d'amélioration ;
- Proposer un schéma de suivi et un plan de retrait pour le renforcement de l'appropriation par les bénéficiaires et conduire à leur autonomisation.

1.3 Résultats attendus

Le résultat attendu est la production d'un rapport d'évaluation du projet Plateformes Multifonctionnelles dans le cercle de Tombouctou pour la période 2004-2006. Il a porté sur l'analyse des résultats du diagnostic et les recommandations d'amélioration et d'extension du projet à d'autres zones.

1.4 Méthodologie de collecte des données

La méthodologie a été, principalement, qualitative fondée sur la collecte des informations auprès de l'AEN et des différents partenaires et acteurs du projet.

Il y a eu une approche quantitative portant sur l'analyse des documents de base et des différents rapports d'étapes du projet, la collecte de données secondaires sur la base de fiches de synthèse qui ont été établies à cet effet.

La méthodologie a comporté trois étapes :

- La phase préparatoire qui a permis de partager les TDR avec l'AEN, d'analyser des documents du projet, d'élaborer les outils de collecte de données et de préparer la phase terrain.
- La phase de collecte de données par l'administration des guides d'entretien aux acteurs du projet et l'analyse de données secondaires disponibles auprès de ceux-ci.
- La rédaction du rapport provisoire et final.

1.5 Echantillonnage et zones de travail

L'évaluation a porté sur six (6) PTF installées dans les villages de Tassakane, Koriomé, Toya, Diégualia, Iloa et Houndoubomo Koïna, commune de Alafia, cercle de Tombouctou.

1.6 Equipe de la mission

L'équipe d'évaluation était composée de :

- Mr Adama DIAWARA, Consultant indépendant, planificateur en développement ;
- Mme Mariam O. Touré, socio – économiste, spécialiste en genre et développement.

1.7 Déroulement de la mission

La mission s'est déroulée selon le plan de travail en annexe.

Toutes les parties, à Bamako, Sévaré, Tombouctou et les villages, ont favorisé la bonne exécution de la mission. Les uns ont dégagé les moyens requis et les autres se sont mobilisés pour travailler avec les membres de l'équipe. Il s'agit de l'AEN, de la Coordination du projet à Sévaré et de l'Antenne de l'AMADE à Tombouctou.

Des restitutions partielles ont eu lieu auprès de chaque structure et communauté enquêtées pour partager et confirmer les résultats des interviews avant la rédaction des rapports provisoire et final. La présentation du rapport provisoire à l'équipe de l'AEN a permis d'améliorer le rapport final.

Deuxième Partie

Présentation du projet

2.1 *Du montage institutionnel du projet*

2.1.1 Historique du projet

Le projet Plate-forme Multifonctionnelle, PTF, après la phase pilote de 1993 à 1995 durant laquelle quatre Plates-formes ont été installées dans des villages de la région de Sikasso, a atteint, vers la fin 1999, 48 Plates-formes installées. Cette initiative de la PTF est devenue un projet national, géré par la Direction Nationale de l'Industrie et du Commerce (avec le support continu du PNUD). En mars 2004, le nombre de PTF a atteint 394 pour 80.000 femmes vivant dans les régions méridionales de Sikasso, de Segou, et de Mopti. Ce nombre devrait atteindre, avant la fin 2004, 450 PTF pour 10 % de la population rurale malienne.

Et l'expérience des Plates formes multifonctionnelles initiée par l'AMADE avec l'appui de l'AEN est partie d'un atelier organisé à Sélingué et auquel des responsables de l'ONG AMADE dont son secrétaire administratif et financier ont pris part. De la rencontre, ils ont pu comprendre et apprécier le degré d'implantation et la pertinence des plates formes multifonctionnelles (PTF) à travers le pays.

Au retour, à Tombouctou ils ont jugé nécessaire d'avoir plus d'informations sur l'expérience PTF et de là ont pris contact avec la Coordination Nationale du projet basée à Sévaré, la région de Mopti. Après des échanges fructueux, l'engagement a été pris de tester l'expérience dans certaines communes de Tombouctou. Des démarches ont été aussitôt engagées auprès de l'AEN (partenaire traditionnel de l'ONG) et la Coordination Nationale des PTF au Mali de Sévaré. C'était dans le souci d'avoir de l'accompagnement technique et financier. Les premières négociations avec le projet national des PTF n'ayant pas abouti puisque se trouvant en phase transitoire ; le concours de l'AEN a été sollicité et elle a accepté de s'engager pour la mise en œuvre du dit projet.

L'AEN appuie le projet dans son ensemble : fonctionnement (salaires des agents, location du siège de l'AMADE, achat des PTF et leur installation, le renforcement des capacités de l'ONG et des gestionnaires locaux du projet). Elle a également financé les pré études et celles de la faisabilité des PTF menées dans six (6) villages par le bureau d'études « Association pour le Promotion des initiatives de Développement Communautaire » (APIDC). Il s'agit des villages de Issafaye, Tassakane, Iloa, Toya, Hondoubomo Koïna et Djéqualia de la commune de Alafia. Toutes les études se sont avérées positives sauf celle de Issafaye à cause d'une division sociale au sein de la communauté. Par souci de prudence et pour consolider l'expérience, l'intervention a lieu de façon progressive, soit deux PTF par an sur la suggestion de l'AEN, selon un ordre pré établi à partir de critères définis par les études pré citées. Ce qui a permis, en 2004 avec l'encadrement technique de la coordination nationale, de commencer par les villages de Tassakane et Iloa. En 2005, les activités ont débuté dans les villages de Djeigalia et de Toya. En 2006, ce fut le tour de Koriomé et de Hondoubomo Koïna (pour un accompagnement

technique pour la mise en place de la PTF qui a été offerte par le ministre de la promotion de la Femme, de l'enfant et de la Famille depuis 2004).

2.1.2 Encadrement technique

L'encadrement technique est une étape importante dans l'installation de la PTF. Il se fonde sur un partenariat efficace entre les différents acteurs du projet. Et c'est dans ce cadre que l'AEN a incité l'AMADE à approcher la Coordination nationale du projet PTF pour l'accompagner dans la réalisation du projet à cause de sa stratégie d'intervention qui est assez participative et qui correspond à l'approche projet de l'AEN permettant aux bénéficiaires de s'approprier le projet.

L'AMADE a mis en place un système d'encadrement progressif du projet en recrutant le personnel conséquent pour sa gestion. Il s'agit de :

- un gestionnaire spécialiste en marketing de formation DUT (Diplôme Universitaire Technique) a été recruté en 2004. Il est chargé du suivi et du contrôle de l'exercice financier des plates formes. Ainsi à la fin de chaque mois, il se rend dans les différentes localités du projet pour établir la situation financière des PTF et recueillir les données statistiques.

- deux animatrices qui ont été engagées sur le projet en 2005 et résident dans les villages (Toya et Djéualia) et un animateur, recruté en 2006, qui prendra fonction dans les villages de Bérégoungou et Koriomé, commune de Bourem Inaly, où deux nouvelles PTF viennent d'être implantées et dont les comités de gestion ont été formés.

Les animateurs sont chargés de l'encadrement pédagogique des comités locaux de la gestion de la PTF. Ils couvrent chacun une zone du projet qui est actuellement divisée en trois (3) secteurs. Les animatrices ont le niveau fondamental et l'animateur est un technicien d'agriculture.

L'encadrement des communautés de la zone d'intervention est reparti entre les trois (3) animateurs du projet comme suit :

- Zone 1 (Tassakane et Toya) est confiée à une animatrice ;
- Zone 2 (Iloa et Djeigalia) revient à l'autre animatrice ;
- Zone 3 (Koriomé et Bérégoungou de la commune de Bourem Inaly) est couvert par l'animateur.

Tous les agents de l'AMADE travaillent en collaboration entre eux et mènent des missions conjointes sur les sites.

L'équipe a suivi une série de formations et de renforcements de capacités d'intervention, aussi bien générales que spécifiques. Ainsi ils ont été formés en :

- Gestionnaire
 - approche et stratégies de gestion des PTF (historique PTF, entretien, suivi, tenue des fiches de gestion,...) ;
 - comptabilité, gestion financière (système SARI) ;
 - élaboration, gestion et suivi évaluation de projets ;
 - Recyclage en approche et stratégies PTF.
- Animateurs
 - Alphabétisation en langue sonraï qui dure quatre (4) mois;
 - Approche et stratégies PTF pendant quinze (15) jours;
 - Recyclage durant sept (7) jours.

Les déplacements s'effectuent en pinasse, à moto, à pied et/ou par les moyens de transport en commun.

La zone du projet couvre actuellement deux communes du cercle de Tombouctou : communes de Alafia et de Bourem Inaly.

2.1.3 Système de suivi évaluation du projet

Le suivi s'effectue à trois (3) niveaux :

2.1.3.1 Niveau de l'AMADE

On distingue deux types de suivi : l'encadrement de l'équipe terrain et le suivi de la direction de l'ONG.

➤ Direction de l'ONG

Ayant la responsabilité morale de l'exécution physique du projet, les responsables à travers le bureau de AMADE et le gestionnaire se rendent respectivement par trimestre et par mois dans les localités pour constater l'état d'avancement des activités. Cela passe par le contrôle du travail des agents de terrain, du respect de la philosophie et les principes de gestion du projet, le niveau d'atteinte des objectifs fixés et de l'identification des difficultés que les différents acteurs auraient pu rencontrer pendant la mise en œuvre des activités. Les entretiens ont lieu en assemblées villageoises pour le bureau alors que le gestionnaire se contente de rencontrer le comité de gestion de la PTF pour collecter et analyser les données statistiques afin de dresser le bilan financier périodique du projet (mensuel, trimestriel et annuel).

Les missions trimestrielles sont aussi à fin d'appuis conseils aux organes de gestion sur le terrain.

➤ L'encadrement technique de terrain

Il est permanent et résidentiel pour l'animateur. Il doit veiller à la bonne tenue des supports de gestion du comité de gestion, au respect des rôles des acteurs, au contrôle de la gestion et de l'entretien des PTF et assurer le relais entre les bénéficiaires et la direction du projet ; ceci pour la meilleure gestion et la pérennisation des PTF à travers l'appui conseil. Pour le besoin de cet accompagnement technique, les animateurs, ainsi que le gestionnaire ont été formés et recyclés en gestion des PTF. Ils travaillent principalement avec l'association villageoise des femmes et le comité de gestion.

L'animation a souvent eu lieu de façon conjointe entre les animatrices afin de faciliter les échanges d'expériences et le soutien mutuel dans un esprit de complémentarité.

2.1.3.2 Niveau de la Coordination nationale du projet PTF

La coordination nationale du projet PTF de Sévaré assure, chaque trois mois, le suivi du respect des normes et procédures du projet PTF AMADE/AEN. Avec la mise en relation d'avec des artisans et la formation des encadreurs locaux, la coordination facilite aussi le suivi et l'entretien techniques des équipements. Cette activité n'a été

introduite dans le protocole de collaboration AMADE/AEN -coordination qu'à partir de mai 2005.

2.1.3.3 L'AEN

Assurant le financement du projet, l'AEN met en place un mode de suivi de la mise en œuvre des activités du projet. La périodicité n'est pas définie.

Ce système de suivi porte d'abord sur l'exploitation des différents rapports de terrain (trimestriel ou de formation) que l'AMADE met à sa disposition pour s'assurer de la conformité des actions programmées avec les objectifs fixés dans le protocole d'accord AEN-AMADE. Des visites terrain, d'une durée moyenne d'une semaine, sont organisées par l'AEN Bamako et les représentants du siège afin de mesurer les retombées et /ou impacts des activités menées.

L'AEN a eu des visites assez suivies avec la Coordination du projet PTF à Sévaré qui lui ont permis d'avoir des informations et des conseils qu'elle partage avec l'AMADE dans le cadre du suivi du projet.

L'AEN est membre du comité national de pilotage du projet PTF qui lui vaut de participer à toutes les rencontres sur le dit projet.

2.1.4 Collaboration/partenariat

L'exécution du projet impose un système de collaboration entre certains acteurs incontournables de la gestion des PTF. Ce partenariat met donc en relation l'AEN, l'AMADE, le projet national des PTF de Sévaré et les communautés. Il se situe à trois (3) niveaux :

➤ AMADE Coordination PTF de Sévaré

La collaboration est gérée à travers l'établissement d'un protocole annuel qui définit les niveaux de responsabilité et les rôles /responsabilités des différentes parties impliquées.

Cette collaboration est partie du manque d'expériences en gestion de PTF de l'AMADE et de son besoin d'accompagnement technique dans le processus. Mis en place depuis 2004, ce partenariat a duré deux (2) ans et a porté essentiellement sur :

❖ Coordination

- la conduite des pré-études et les études de faisabilité des PTF ;
- la formation des organes de gestion, la conception et la mise à disposition des supports de gestion ;
- l'approvisionnement et l'installation correcte des équipements choisis des plates formes ;
- le suivi technique des PTF ;

❖ AMADE

- l'identification des villages ;
- la mobilisation humaine et financière des contributions des villages ;
- la mise en relation de la coordination et les bénéficiaires des PTF ;
- l'encadrement des communautés ;
- la supervision ;

➤ AMADE-AEN

A ce niveau, la collaboration se fonde sur la mise à disposition des financements nécessaires du projet PTF par l'AEN et la mise en œuvre concrète des activités prévues dans le document de projet par AMADE. Ce dernier rend compte trois fois par an au partenaire financier de l'état d'exécution du projet. Les responsabilités des acteurs sont consignées dans un protocole de partenariat établi à cet effet.

➤ AMADE - communautés bénéficiaires

La collaboration porte sur l'exécution effective des activités dans les villages. Pour ce faire, les communautés doivent contribuer à la mise en œuvre du projet par la construction de l'abri des équipements, la désignation des responsables de la PTF (association des femmes et comité de gestion), la mobilisation de la participation financière du village et la gestion quotidienne de la PTF à travers les outils de gestion mis à leur disposition. Quant à l'AMADE, il doit fournir les PTF et la formation technique des bénéficiaires avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

2.2 Des stratégies et techniques d'intervention du projet :

Elles reposent sur un processus d'accompagnement de la mise en œuvre des activités du projet. Cette stratégie part de la désignation des localités à couvrir par l'AMADE dont les critères de choix tiennent compte de la connaissance des zones par les responsables de l'ONG pour y avoir intervenu depuis plus d'une décennie.

Des études préliminaires sont ensuite menées dans les différents villages choisis. Les résultats de ces pré études indiquent les localités devant abriter les études de faisabilité.

Les contributions de chaque partie sont versées pour l'achat et l'installation de la PTF. Le coût des investissements, par PTF, s'élève à 2.730.000 F CFA. La contribution du village est de 550.000 F CFA (maisonnette et 250.000 F CFA en espèce) et celle de l'AMADE 2.180.000 FCFA.

Le coût total des PTF pour les villages enquêtés s'élève à 13.650.000 F CFA, soit 2.750.000 FCFA pour les communautés et 10.900.000 pour l'AMADE.

Le coût des PTF installées n'inclut pas celui de Hondoubomo Koïna qui est un don du Ministère de la Promotion de la Femme aux femmes du dit village. (Annexe 4 : Coûts des PTF implantées dans les villages enquêtés).

Intervient la formation des communautés qui dure en moyenne quatre (4) mois pour vingt cinq (25) personnes dont 20 femmes et 5 hommes. Cette séance de formation est suivie de la mise en place du comité de gestion composé de huit (8) membres. Ledit comité reçoit une formation en post-alphabétisation de 15 jours pour la tenue des différents supports.

Le meunier reçoit, pendant la même période, une formation sur la manipulation, l'entretien quotidien et la maintenance (légère) des PTF.

Ces différentes formations sont renforcées par les séances de suivi et d'appui conseil organisées par la coordination de Sévaré.

L'installation et la mise en marche des PTF mettent fin à ce processus.

L'encadrement des animateurs et les missions de supervision et de suivi de l'AMADE et de l'AEN a renforcé la formation technique des bénéficiaires du projet.

Les premières études ont eu lieu en 2004 à Issafaye, Tasskane, Toya, Hondoubomo Koïna Koina, Djeigalia et Iloa. Elles ont été réalisées par le bureau d'études dénommé « Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Communautaire » (APIDC). Elles ont abouti à cinq (5) études positives et une (1) négative (Issafaye).

La deuxième phase des études a porté sur les villages de Koriomé, Bérégoungou et quatre autres de la commune de Bourem Inaly.

Les PTF ont été installées successivement en :

- 2004 : à Tassakane et Iloa
- 2005 : à Djégalia et Toya
- 2006 : à Koriomé et Hondoubomo Koïna Koina (dont l'équipement a été donné aux femmes du village par le ministre chargé de la promotion de la femme, de l'enfance et de la famille en 2004. L'AMADE en assure l'accompagnement et la PTF supplémentaire a été affectée à un autre village de l'extension du projet).

2.3 Des types et des modules des PTF installées dans les villages

Les types de PTF implantées sont de marque LION, RHINO, PMLGOLD et ELEPHANT et sont tous montés sur un support métallique.

Les types de modules installés sur les PTF sont le décortiquage du riz, la mouture des céréales, la charge de batterie et l'éclairage de la maisonnette abritant la PTF.

Tableau N°1 : Types de PTF et de modules installés dans les villages

Commune	Villages	Type de PTF	Type de modules	Éléments/ PTF
TOYA	Tassakane	LION	Décortiqueuse	1 moteur 10 CV
	Toya	RHINO	Mouture	1 moulin meule métallique
	Koriomé	PMLGOLD	Charge de batterie	1 décortiqueuse
	Djégalia	RHINO	Eclairage de la	1 compteur horaire
	Hondoubomo	ELEPHANT	maisonnette	1 alternateur 12v/60 A
	Iloa	LION		1 batterie

Chaque PTF installée comporte, en plus des éléments cités dans le tableau, un système de refroidissement, un autre d'éclairage de la maisonnette, un coffret chargeur de batterie, des courroies, des poulies et un trousseau de clés pour l'entretien courant.

NB : Il n'y a pas de compteur horaire sur la PTF de Koriomé, de Toya et de Djégalia.

2.4 De la gestion des PTF

La gestion des PTF se fonde sur les résultats de l'étude de faisabilité qui ont démontré leur rentabilité financière sur les sites retenus. En effet, les différents rapports, prenant en compte tous les facteurs socio-économiques des villages, font ressortir des bilans d'exploitation prévisionnels positifs et prévoient un fonctionnement annuel permanent de la PTF, variable de la saison des pluies à celle

sèche. Celle-ci est la période de forte rentrée financière parce que les populations font plus appel aux services de la PTF : décortilage, mouture et charge de batterie. Ce que confirme, par exemple, le bilan d'exploitation prévisionnel de Tassakane décrit dans le tableau suivant :

Tableau N°2 : bilan d'exploitation prévisionnel de Tassakane

N° d'ordre	Charges	Montant en FCFA	Recettes	Montant en FCFA
01	Maintenance préventive	79.040	Mouture céréales	884.100
02	Maintenance corrective	3.950	Décortilage riz	225.280
03	Salaire des opératrices	332.815	Charge Batterie	30.000
04	Carburant	234.000		
05	Amortissement	144.570		
06	S/ total	794.375		
07	Résultat	345.005		
08	TOTAL	1.139.380		1.139.380

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce : Rapport de faisabilité pour l'installation d'une PTF à Tassakane, juin 2004.

(Les bilans d'exploitation prévisionnels des autres villages sont en Annexe 5)

La gestion quotidienne des PTF relève à la fois du comité de gestion mis en place et du meunier.

Le comité de gestion est responsable de la gestion morale, technique et financière de la PTF. Il assiste également le meunier dans l'entretien de la maisonnette, la collecte des fonds et leurs gestion. Il est composé :

- de contrôleuses qui procèdent au pesage des quantités de céréales à traiter, à l'indication des prix à payer selon la quantité et à l'établissement du bilan financier journalier et mensuel des recettes et dépenses ;
- de caissières qui encaissent le montant correspondant après indication du prix par la contrôleuse, comptent le nombre de clients et de récipients, décomptent les tickets correspondants et versent la recette journalière à la caissière. Elles tiennent le carnet de tickets et le registre des clients ;
- des trésorières tiennent la caisse par devers elles dans laquelle l'argent est versé journalièrement. Elles engagent toutes les dépenses afférant au fonctionnement de la PTF et aux intéressements des opératrices et meunier ;
- du meunier consiste à manipuler la machine, à la nettoyer, la graisser et à contrôler le gasoil et le niveau d'huile. Il assure l'entretien quotidien de la PTF.

TROISIEME PARTIE :

ANALYSE DES RESULTATS

3.1 Stratégies d'intervention du projet

La stratégie d'intervention du projet PTF AEN/AMADE est singulière.

Elle est, d'abord, la première, dans le cadre de l'installation des PTF au Mali, d'être initiée par la Direction Nationale du Projet PTF d'une part et par des ONG d'autre part.

Elle a, ensuite, permis d'installer, en moins de deux ans, six (6) PTF dans la région de Tombouctou.

Elle inaugure, enfin, l'extension de la PTF dans le nord du Mali. A ce titre, l'expérience en cours est un test et mérite d'être plus suivie pour ce faire.

Pour rappel, l'implantation de la plate-forme et sa gestion par les femmes suit les principes suivants :

- le pré étude et l'étude de faisabilité ;
- l'installation du module de base ;
- l'installation du réseau d'eau et/ou d'éclairage (sur demande communautaire) ;
- la formation des bénéficiaires ;
- la mobilisation de financement auprès des organismes de financement locaux ;
- l'augmentation des revenus ;
- la diminution des coûts ;
- une stratégie décentralisée, basée sur un partenariat et une diversification ;
- la finalisation, certification et diffusion de la démarche « plate-forme ».

Ces étapes du dit processus de la PTF ont été suivies sur les sites visités.

La démarche adoptée pour l'installation effective des PTF dans les villages, très pertinente, répond au souci de rentabilisation et de pérennisation des équipements. Ce que les principes et le processus de mise en place et de gestion des PTF attestent : les études, la durée et le contenu des formations, l'organisation sociale de la gestion et le principe de responsabilisation des bénéficiaires.

En effet, la formation reçue par les personnes choisies dans le village a permis une meilleure connaissance de l'approche de la PTF, de sa gestion. Cette formation a été souvent élargie aux autres équipes de projets de l'AMADE et de ses responsables.

De même, le recyclage et le voyage d'étude des responsables de la gestion des PTF à Sévaré ont conforté cette formation de base. Ils ont permis de maximiser les capacités d'intervention des bénéficiaires.

Les populations manifestent un grand engouement et un engagement autour de la PTF, confirmant la bonne appréciation du besoin que les communautés avaient exprimée pour la PTF lors des études de faisabilité.

Les maisonnettes abritant les PTF sont grandes, bien aérées permettant une ventilation du moteur et les machines sont assez propres, bien entretenues.

La maîtrise, relativement bonne, des outils par les comités de gestion, constitue également un élément important de pérennisation du système des PTF à Tombouctou.

L'installation progressive des PTF a été l'occasion pour l'encadrement de tirer des leçons pouvant permettre de corriger les erreurs et améliorer l'exécution du projet. C'est ainsi que l'AMADE a initié le système de bilan qu'il arrête mensuellement.

La démarche du projet AMADE/AEN est participative et intègre les préoccupations et besoins spécifiques de la population.

Il ressort un début appréciable d'appropriation du système par les communautés malgré la durée relativement courte d'intervention du projet dans les villages. Les rôles sont assez bien tenus par les différents acteurs et responsables de la gestion. Et principalement, les femmes sont les réelles actrices sur toutes les PTF : elles en assurent la gestion sur tous les plans, excepté celui de la manipulation de la machine qui relève d'un homme meunier.

3.1.1 Organisationnelle

L'organisation sociale construite autour des PTF est identique et appréciable en tous lieux ; il s'agit d'une association de toutes les femmes du village et d'un comité de gestion. Les bénéficiaires manifestent une grande motivation attestant un certain degré de responsabilisation de la gestion des PTF. Les responsables, chacun dans son rôle, essaient de remplir assez correctement leur fonction et les membres des comités de gestion montrent une assistance soutenue et mutuelle dans l'accomplissement de leurs tâches. De façon générale, les réunions mensuelles de synthèse se tiennent régulièrement et le compte rendu est fait aux autres responsables des associations et aux conseils des villages. L'intégration systématique des hommes dans un projet considéré comme féminin est également un fait remarquable de la démarche du projet. Ainsi, partout cinq (5) hommes ont été introduits dans les groupes de formation et les meuniers ont été automatiquement choisis parmi eux.

La responsabilité morale de la gestion des PTF est confiée au conseil du village qui est exclusivement composé d'hommes. Celui-là, ayant à sa tête le chef du village, a remis de façon consensuelle la gestion matérielle, technique et financière de la PTF à l'association des femmes du village. Ce qui démontre un niveau appréciable de dialogue, de communication, d'entente et de cohésion sociale entre les uns et les autres. A ce propos, lors de la mission, hommes et femmes ont tous, massivement, participé aux assemblées : les hommes ont été les plus nombreux à manifester leur joie suite à l'implantation des PTF.

La contribution des communautés à la réalisation du projet a été mobilisée de façon consensuelle : les femmes ont participé financièrement alors que les hommes ont aidé à la construction de l'abri des PTF par l'investissement physique et l'apport des

matériaux locaux. La contribution totale par village s'élève à 550 000 F CFA (espèces 250 000 F CFA et 300 000 F CFA l'estimation du bâtiment).

Des comités ont été créés dans les villages pour la gestion de la PTF. Cependant il y a lieu de constater que :

- tous les comités de gestion ne sont pas au même niveau de constitution et de fonctionnalité. Ainsi on constate des organes de 5 à 15 membres avec souvent des cumuls de fonctions. Certains comités ont été récemment formés à l'exercice des rôles et responsabilités ;
- Des divergences existent dans la collaboration (à Koriomé et à Iloa entre le meunier et les membres du comité de gestion et l'association) ;
- La composition du comité de gestion varie à certains endroits : deux (2) caissières, deux (2) contrôleuses, deux (2) trésorières, un (1) meunier et un (1) aide meunier ; ou une (1) présidente, une (1) caissière, une (1) trésorière une (1) contrôleur et deux (2) meuniers ;
- des comportements de mauvaise moralité de la part de certains meuniers, principalement celui de Iloa que les populations et l'ONG AMADE jugent peu recommandable.

Tableau n°3 : Etat des comités de gestion

Localité	Composition			Observations
	femme	homme	Total	
Tassakane	7	1	8	Situation acceptable
Toya	6	1	7	La contrôleur principale est décédée et n'a pas été encore remplacée
Koriomé	6	2	8	Seules 5 personnes remplissent les fonctions, un des meuniers est parti et l'autre fait des chantages de débauche et demande à être rémunéré à 30 000 F CFA par mois
Hondoubomo Koïna Koïna	13	2	15	La post alphabétisation n'a pas encore eu lieu, les potentiels membres essaient de remplir les fonctions
Djégalia	7	1	8	L'aide meunier a désisté et est parti à l'exode
Iloa	5	0	5	Le comité de gestion a changé trois (3) fois de meuniers et garde aujourd'hui celui qui est le plus redouté à cause de sa moralité douteuse ; il est actuellement meunier sur une décortiqueuse privée et sur la PTF des femmes
Total	44	7	51	

3.1.2 Economique

Les services rendus par les PTF sont le décorticage, la mouture et la charge de batterie.

Les coûts des différents services sont fixés en assemblée générale des communautés villageoises, du comité de gestion de la PTF et des autres femmes utilisatrices de la PTF. Ils tiennent compte des prix pratiqués par leurs concurrents. Ce qui explique la différence entre les tarifs pratiqués par les PTF et ceux du privé varie généralement de 5 à 10 F CFA au niveau du décortiquage selon les zones. Les prix fixés pour la mouture des céréales varient d'une PTF à une autre selon que les populations consomment plus ou moins de céréales comme aliments de base.

Tableau N°4 : Des tarifs récapitulatifs des PTF visitées.

Types de services		Prix unitaire PTF	Prix unitaire Privé
Décortiquage	- Riz blanc	15 à 20	20 à 25
	- Riz noir	20 à 25	25 à 30
Mouture	- Mil	50 à 60	Il n'y a pas de moulins dans les villages visités pour ces différents services.
	- Maïs	70 à 75	
	- Blé	50 à 60	
	- Fonds de mil	50 à 60	
Charge batterie	- batterie	500	

NB : La mesure pour les céréales est la boîte de tomate, soit 2 kg et le prix unitaire est en F CFA.

Il est à remarquer que les PTF sont implantées dans les zones rizicoles où l'alimentation est à base de riz. Le riz décortiqué est destiné à l'autoconsommation mais en grande partie à la commercialisation.

Seules les PTF pratiquent la mouture et surtout la charge de batterie.

Au regard de ce qui précède quels sont les impacts des PTF sur la promotion de la femme, la scolarisation des enfants, particulièrement, celle des filles ?

3.2 Des impacts du projet

Les impacts de la PTF sont multiples mais les plus cités par les populations sont d'ordre social, économique, éducatif et autre.

Il est à remarquer qu'ils s'inscrivent, déjà, dans les impacts généraux des PTF implantées à travers le pays qui sont, entre autres :

- le gain de temps par les femmes, soit l'équivalent d'une journée de travail de 8 heures par semaine;
- l'utilisation nocturne de la PTF par l'éclairage de l'atelier ;
- l'alimentation des postes de radio et de télévision par la recharge des batteries ;
- l'économie des déplacements...

3.2.1 Des impacts sociaux

L'implantation de la PTF a suscité une mobilisation sociale très forte caractérisée par la mise en commun des efforts financiers des femmes d'une part et financiers/physiques d'autre part des hommes. Ce qui constitue un esprit de collaboration à saluer et à encourager, permettant une prise en compte de la femme dans la gestion communautaire.

Les bénéficiaires directs de la PTF sont les femmes et les filles qui, traditionnellement, sont assignées à la mouture et au décorticage manuels des céréales au pilon et/ou à la meule. L'utilisation de la PTF a engendré :

- une mise en confiance des femmes qui, partout, sont les propriétaires des PTF qu'elles gèrent entre elles en activité propre. Les femmes se sentent valorisées et sont consultées par les hommes sur leurs gestions. (L'utilisation future des recettes dans les actions du village pourrait permettre aux femmes de mieux participer à la vie communautaire et leur apporter une plus grande place dans le village).
- un gain de temps que les femmes consacrent à d'autres activités domestiques ;
- une meilleure qualité du produit après transformation qui, de l'avis des hommes, a rendu « ...le goût des aliments meilleur » ;
- une hygiène alimentaire que les populations ont constatée par une réduction de certains maux de ventre : avant les aliments étaient sales et contenaient beaucoup de sable alors qu'actuellement les femmes les préparent directement sans les laisser à la poussière ;

3.2.2 Des impacts économiques

Les revenus financiers constituent un des impacts les plus importants de la PTF.

Quels sont les revenus et les bénéfices réalisés par les PTF depuis leur implantation dans les villages visités ?

Les bilans financiers actuels portent sur 7 mois en 2005 et 9 mois en 2006.

La comptabilité de la PTF de Koriomé n'apparaît pas dans le tableau parce que les activités n'ont pas officiellement démarré mais les femmes l'ont débuté deux semaines avant l'évaluation.

La PTF de Houndoubomo Koïna n'est pas encore opérationnelle.

Tableau N°5 : Récapitulatif des revenus par village/PTF

Année	/Villages	Iloa	Tassakane	Toya	Djéigalia
2005 (juin à déc) 7 mois	Recettes	421 595	359 085	PTF non encore opérationnelles à cette date	
	Mouture	28 945	127 685		
	Décorticage	170 605	194 055		
	Batterie	31 000	7 500		
	Autres	191 045	29 845		
	Dépenses	484 105	327 420		
	Opératrices	202 905	106 120		
	Pièces	6 000	24 000		
	Réparation	22 500	12 500		
	Huile	39 900	15 000		
	Gasoil	131 950	131 800		
	Autres	80 850	38 000		
	SOLDE	- 62 510	31 665		
2006 (janv à oct) 9 mois	Recettes	547 225	793 500	1 130 540	459 240
	Mouture	60 580	348 270	246 660	23 785
	Décorticage	354 750	387 155	791 200	349 230
	Batterie	19 000	19 450	75 850	15 300
	Autres	112 895	38 625	16 830	70 925
	Dépenses	616 705	676 715	931 370	442 010
	Opératrices	153 555	217 415	394 355	122 860
	Pièces	16 500	47 750	66 800	54 500
	Réparation	33 750	45 000	15 900	21 250
	Huile	20 500	29 500	43 500	19 850
	Gasoil	272 200	268 550	269 465	187 250
	Autres	20 200	43 500	81 350	36 300
	ECOLE	100 000	25 000	70 000	
SOLDE	- 69 480	116 780	199 170	17 230	

NB : Les situations financières mensuelles des PTF sont en Annexe 6.

➤ Des recettes.

Le décorticage constitue la première source de revenus de la PTF, suivie de la mouture et de la charge de batterie qui est une activité ponctuelle. Cette situation est due au fait que les populations utilisent les batteries pour alimenter les postes téléviseurs et les téléphones portables.

Les autres types de recettes tiennent des frais de charge des batteries, de la vente du son recueilli pendant le décorticage du riz (qui constitue un aliment bétail dont le sac est vendu entre 350 et 750 F CFA) et de celle des céréales que des clients payent en nature pour les services rendus. Les crédits accordés aux clientes sont inclus dans ces recettes.

En 2005, le décorticage a, respectivement rapporté, 194 055 FCAF à Tassakane et 170 605 FCFA à Iloa tandis que la mouture, pour la même période et pour les mêmes villages, rapportait 127 685 F FCA et 28 945 F CFA. Le cas de Tassakane s'explique par le fait qu'il n'y a pas de nombreuses décortiqueuses concurrentes et performantes dans la zone. Les femmes croient que la disponibilité du meunier et sa maîtrise de la PTF contribue à sa rentabilité. Les autres types de recettes sont à 191 045 F CFA à Iloa et 29 845 F CFA à Tassakane : c'est que les modalités de recettes décrites plus haut pour cette rubrique sont importantes dans ce village.

En 2006, Toya détient le record de recettes pour 1 130 540 F CFA, suivi de Tassakane pour 793 500 FCFA.

Le décortilage reste le plus rentable sur l'ensemble des villages, variant de 791 200 F CFA à Toya à 349 230 FC FA à Djéigalia.

Il est à remarquer que les recettes par village sont importantes et ont augmenté d'une année à une autre à Iloa et à Tassakane.

Il apparaît que les PTF rapportent de l'argent mais quelles dépenses engendrent-elles pour leur fonctionnement ?

➤ Des dépenses

Sous réserve du bilan annuel 2006 définitif qui est en cours, les dépenses des PTF paraissent proportionnelles aux recettes : le niveau des unes équivaut à celui des autres. Le cas de Iloa est typique où le solde est négatif sur les deux ans de fonctionnement de la PTF, soit -62 510 F CFA en 2005 et - 69 480 F CFA en 2006.

Les postes de dépenses les plus élevés sont les frais de gasoil, suivis des charges des opératrices et de ceux des pièces de rechange. Les comités expliquent ces coûts élevés par la hausse évolutive des prix du gasoil, la cherté des pièces qui ne sont pas toujours disponibles sur le marché de Tombouctou où le meunier va les payer.

Les autres types de dépenses ne sont pas non plus négligeables et portent généralement sur les frais de transport du meunier, ses perdiems lorsqu'il se déplace (à Tombouctou) pour l'achat des pièces. Ils ont atteint, en 2005, 80 850 F CFA à Iloa rendant le solde annuel négatif à – 62 510 F CFA.

Les bilans vont de 269 170 F CFA à Toya en 2006 à – 62 510 F CFA à Iloa en passant par 116 780 F CFA à Tassakane et 17 230 F CFA à Djéigalia.

Il apparaît que les opératrices des PTF, en plus de bénéficier des services comme toutes les utilisatrices, jouissent de rémunérations substantielles. Celles-ci ont atteint, en 2005, 42% à Iloa, et 32,40% à Tassakane. Elles sont, en 2006, de 24,90% Iloa, 32% à Tassakane, 26% à Toya et 28% à Djéigalia. Elles sont, en général, au-dessus des prévisions établies pour la gestion de la PTF qui sont de 25 % des recettes, soit 15% pour les meuniers, 5% pour la caissière et 5% pour la contrôleuse.

De ce qui précède, les PTF peuvent-elles apporter des appuis à la scolarisation des enfants en particulier celle des filles ? Quels sont ces appuis ?

3.2.3 Des impacts éducatifs

Les filles sont assignées, dès leur jeune âge aux travaux domestiques auprès de leurs mères et sœurs. Ce sont, entre autres, le pilage et la mouture des céréales, la corvée d'eau, la lessive et la vaisselle, le gardiennage et l'entretien des jeunes frères et sœurs. C'est dire que très tôt, la jeune fille est initiée à la vie de femme, sans pouvoir pleinement vivre son enfance. Et elle est mariée à bas âge, entre 12 et 15 ans. Ces deux facteurs, doublés du préjugé que la fille ne doit pas aller à l'école, ont affecté sa scolarisation.

Toute fois, depuis quelques décennies la scolarisation des enfants en général et celle des filles, en particulier, a connu un bond significatif. Le taux brut de scolarisation, selon le CAP en 2003, est de 89,96% pour le cercle de Tombouctou, soit 91,76% pour les garçons et 89,96% pour les filles.

Dans la commune rurale de Alafia, zone du projet, le taux net de scolarisation est passé, pour l'ensemble, de 75,30% en 2002/2003 à 89,10% en 2003/2004. Pour les mêmes périodes, il était de 71,40% à 85,80 pour les garçons et de 80,30% à 92,30% pour les filles. Ce qui augure d'une forte scolarisation des filles. Quels en sont les facteurs ?

De l'avis des spécialistes, la politique nationale de l'éducation prônée depuis la mise en œuvre du PRODEC et l'intervention de certaines ONG dans la zone dont World Education/AMSS (accordant des bourses aux filles allant à l'école), l'ACDI et l'ARDIL ont contribué à rehausser le taux de scolarisation des enfants.

Pour autant, la PTF a-t-elle eu un impact sur la scolarisation des enfants en général et sur celle des filles en particulier ? Qu'en est-il de la fréquentation des écoles par les élèves dont les filles ?

L'implantation de la PTF dans les villages visités est récente, allant de moins d'un an à deux ans d'existence, soit moins d'une année scolaire.

Toutes fois, des écoles ont commencé à recevoir des appuis de la PTF comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau N°6 : Des appuis à l'école.

Commune	Villages	Objets des appuis	Coût des appuis
ALAFIA	Tassakane	-Transport des élèves pour l'examen du CEP à Toya - Contribution à la cantine - Récompenses aux filles méritantes (bic, cahier...)	40.000 F CFA 50.000 F CFA Montant inconnu
	Toya	- Entretien des candidats au CFEPFC en mai 2006 - Salaire d'un enseignant en octobre 2006	25.000 F CFA 40.000 F CFA
	Iloa	Fonctionnement *	100.000 F CFA
	Djégalia	Pas d'appuis	Pas d'appuis
	Koriomé	Pas d'appuis	
	Houndoubomo Koina	PTF non opérationnelle	

* : le directeur était absent et les villageois qui ont remis la somme à ce dernier n'ont pas pu déterminer l'utilisation exacte des fonds sinon qu'ils pensent qu'ils auraient servi au fonctionnement de l'école. C'était en janvier et février 2005.

Les revenus des PTF à Tassakane, Toya et à Iloa ont permis d'apporter des appuis à l'école du village en 2005. Et en 2006, la PTF de Toya a également apporté des appuis à l'école du village.

Les totaux des appuis aux écoles, pour l'ensemble des PTF, sur deux ans, s'élèvent à 225.000 FCFA.

Aucune PTF n'a pu apporter 40 à 60% de ses revenus à l'école comme le stipule la Convention 2006 signée entre l'AEN et l'AMADE.

Les raisons, généralement évoquées pour expliquer cette insuffisance, voire le manque d'appui, sont :

- le faible revenu généré par la PTF ;
- les charges élevées de la PTF : nombreuses pannes, frais élevé du carburant...

Pour autant, tous les membres du comité de gestion bénéficient régulièrement et à date échue des primes qui leur sont dévolues !

Toute fois, les appuis de la PTF sont significatifs dans la scolarisation et la fréquentation scolaire des enfants dont les filles. En effet, les filles comme les femmes dont les villages bénéficient de la PTF, ont déclaré être déchargées du décorticage du riz et de la mouture des céréales avec le pilon. Ce qui constituait un travail pénible s'étendant sur plusieurs heures de la journée, laissant peu de temps aux filles d'aller et de fréquenter l'école. Les enseignants estiment que les filles sont plus nombreuses et plus assidues à l'école que les garçons depuis l'implantation des PTF dans les villages même si elles ne sont pas les seuls facteurs incitatifs en la matière comme cité plus haut. Des études estiment que l'allègement du pénible travail du pilon a permis aux filles d'être plus performantes à l'école : elles ont plus de temps et sont moins fatiguées pour apprendre les leçons. L'implantation récente des PTF n'a pas encore permis de vérifier cette hypothèse sur les sites du projet mais elle pourrait l'être à une prochaine évaluation.

Les impacts de la PTF sur la scolarisation des enfants varient d'un village à un autre, en particulier sur celle des filles comme indiqué plus bas:

- A Tassakane, suite à l'implantation de la PTF, le recrutement des filles en 1ere année est passé de 14 en 2003/2004 à 26 en 2005/2006. Pour la même période, la fréquentation des filles qui était de 3 en 2003/2004 a atteint 13 en 2005/2006. Selon le directeur de l'école, cet état de fait est dû, en grande partie, à la présence de la PTF qui a permis une assiduité des filles à l'école ;
- A Toya où le Directeur est nouvellement installé et n'avait pas la situation des années antérieures, a constaté un fort recrutement des filles. Elles étaient 58 en 2005/2006 pour 38 garçons et 27 pour 24 garçons en 2006/2007 « ...parce qu'il n'y avait plus de filles non scolarisées au village. » ;
- Le directeur de l'école à Koriomé était en formation à Tombouctou ;
- Si à Diéguelia, il y avait la parité fille/garçons en 2003/2004, soit 19/19, en 2005/2006, le rapport était de 14 filles pour 9 garçons. (Il est à remarquer que c'était une école communautaire qui est devenue publique et où le recrutement est encore biannuel) ;
- A Hondoubomo Koïna, la PTF n'est pas encore opérationnelle ;
- Iloa : le directeur était en formation à Tombouctou et l'enseignant présent n'avait aucun document sur l'école.

De ce qui précède, il ressort que les appuis, surtout financiers, à l'école devraient être améliorés. Tous les directeurs ont souligné les difficultés qu'ils éprouvent pour gérer les écoles à cause de l'insuffisance, voire du manque de fournitures dans les écoles. Le besoin d'appui financier a été souligné à Hondoubomo Koïna où il existe un système de cantine qui favorise la scolarisation et la fréquentation scolaire mais qui souffre de manque de moyens, financiers. L'école dépense 2.500 F CFA/jour pour nourrir 221 élèves par jour durant toute l'année scolaire. Et les parents ne payent pas toujours leur cotisation annuelle de 1000 F CFA par élève. (C'est le PAM qui donne des céréales à l'école qui sont moulues dans d'autres villages parce que la PTF locale n'est pas fonctionnelle).

En plus du système classique de scolarisation des enfants, l'installation de la PTF a permis de former, par village, 20 femmes et 5 hommes à sa gestion et leur alphabétisation en langue sonraï. Les membres des comités ont suivi une post alphabétisation qui leur permet de tenir les outils de gestion de la PTF.

3.2.4 Des autres impacts de la PTF

La PTF a eu d'autres impacts qui sont :

- la communication entre les communautés rurales et leurs parents à l'intérieur et à l'extérieur du pays par la recharge des batteries des chargeurs de téléphone mobile ;
- L'économie des frais de déplacement des personnes ;
- L'expansion du téléphone mobile dans la zone ;
- l'alimentation des postes radios, des téléviseurs, des plaques solaires pour l'alimentation domestique à partir des batteries rechargées à la PTF;
- l'éclairage des cours dans lesquelles les PTF sont installées ;
- l'économie de déplacement pour tous les services rendus par la PTF. Par exemple, les populations ne vont plus à Tombouctou pour recharger leurs batteries ;
- la vente de sons recueillis lors du décorticage du riz comme aliment bétail;
- l'utilisation de l'eau chaude contenue dans les barriques pour la toilette pendant la saison froide ; ce fait a été signalé à Djégalia ;
- l'établissement de système de crédit aux personnes qui remboursent les frais soit en nature (riz) soit en espèce après la vente des récoltes. La vente des céréales, pendant la période de soudure, rapporte beaucoup d'argent à la PTF. Ce qui explique, en partie, le montant croissant des recettes générées par les PTF ;

- la reprise et /ou l'expansion d'activités génératrices de revenus parmi lesquelles le tressage de la natte qui occupe une place importante : cette activité renaît et occupe les femmes qui jouissent d'un gain de temps engendré par l'utilisation de la PTF.

3.3 Du système d'appropriation du projet par les bénéficiaires

Il est à rappeler que le projet devrait permettre « ...d'alléger durablement les tâches des femmes pour qu'elles puissent, ainsi que l'ensemble du village, convertir ce gain de temps et d'énergie en revenu supplémentaire et en activité de développement. Pour atteindre cet objectif, il est déterminant que : 1) les femmes puissent acquérir et conserver la propriété et la gestion de la plate-forme, 2) leurs activités économiques et leurs revenus augmentent et 3) l'offre en équipement et en suivi soit durablement disponible, abordable et de qualité ». (Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Revue des PTF du Mali, mai 2006).

Les actions menées doivent aboutir à l'appropriation du projet. Ce qui présume que les bénéficiaires maîtrisent la gestion, sur tous les plans, des activités de production et de productivité des PTF, de maintenance, de prévention/réparation et de promotion de la PTF. Qu'en est-il au niveau des PTF étudiées ? Est-ce que les comités de femmes se sont-ils appropriés la PTF ?

Une comparaison entre les principes fondamentaux d'installation d'une PTF et les modalités d'implantation des PTF du projet permet d'établir les différences entre les deux niveaux et de suggérer des améliorations pour la poursuite et l'extension de l'activité.

Tableau N°7 : Comparaison entre les principes et la pratique d'installation des PTF

N°	Principes de base	Processus AMADE	Différences
1	Demande communautaire		Demande Amade
2	Choix du site/planning établi	Choix du site par AMADE	
3	Pré étude par la Coordination	Pré étude par AMADE	
4	Etudes de faisabilité (BE)	Etudes de faisabilité (BE)	
5	Choix définitif des sites	Choix définitif des sites	
6	Différentes contributions	Différentes contributions	
7	Formation de 25 Personnes	Formation 25 Personnes	
8	Création comité de gestion	Création comité gestion	
9	Formation d'un artisan local		Pas artisan local
10	Suivi pendant 2 ans : - technique : Coordination - pédagogique : Prestataire - maintenance/réparation	- Suivi de moins de 2 ans : - pédagogique : AMADE	- Moins 2 ans : - Peu de suivi - Faible - Inexistantes
11	Cellule d'Appui Conseils CAC		Pas de CAC
12	AGR autour de la PTF		Pas d'AGR
13	Plan de retrait (partenariat autour de la PTF)		Pas de plan de retrait

En général, il ressort du tableau ci-dessus que :

- Le processus d'installation des PTF n'a pas été effectivement appliqué dans la zone d'intervention du projet. Des différences apparaissent entre les procédures normales d'installation de la PTF par la Coordination Nationale et celles observées par l'AMADE.

Les différences fondamentales portent sur le fait que :

- c'est l'AMADE (et non la communauté) qui a formulé la demande auprès de la Coordination, lui proposé des villages pour y mener les études de faisabilité et où devraient être installées les PTF ;
 - la Coordination n'a pas formé et équipé un artisan local pour le suivi technique et les réparations, éventuelles, des PTF ;
 - la Coordination n'a pas opéré le suivi régulier des PTF sous réserve qu'elle transverse une phase transitoire à cause du manque de financement qui ne lui permet pas d'utiliser tous les agents requis parmi lesquels certains sont en chômage technique ;
 - le plan de retrait n'existe pas sur les deux ans prévus pour l'accompagnement des PTF ;
 - l'encadrement pédagogique de l'AMADE, tributaire et complémentaire de celui de la Coordination, est encore peu efficace à cause des compétences (à améliorer) des animatrices qui n'ont pas de cahier de charge ;
 - la cellule d'appui conseils n'existe pas dans la zone d'intervention : elle favorise un suivi rapproché de la Coordination ;
 - la mise en place d'AGR par les femmes pour améliorer leurs revenus, par conséquent, leurs conditions de vie.
- L'autonomisation organisationnelle reste encore fragile en dépit de l'existence d'une association de femmes dans les villages et de la création de comité de gestion des PTF qui est plus ou moins fonctionnel. L'appropriation des PTF par les femmes n'est pas encore effective : elles sont tributaires des humeurs du meunier, elles n'ont pas une bonne maîtrise de la gestion financière (supports) et économique de la PTF.
- Le partenariat nécessaire à la gestion d'une PTF n'est pas encore effectif dans la zone du présent Projet. En effet, il n'existe pas encore de réseau d'acteurs locaux autour de la PTF. Il s'agit, en plus du comité de gestion de la PTF, d'un artisan local, d'au moins un fournisseur en pièces détachées, d'une ou des structures privées (ONG, bureau d'étude) pour le renforcement des capacités locales (formation, recyclage, suivi...). La création de cette collaboration dynamique entre des acteurs locaux favorisera le retrait des acteurs qui accompagnent actuellement la mise en œuvre des PTF.

Ce qui n'exclut pas que le projet a des acquis et connaît des performances.

Pour rappel, il s'agit, principalement, de la mobilisation sociale suscitée autour la PTF, la formation de 25 personnes à sa gestion, la création et la responsabilisation d'un comité de gestion, l'obligation de la contribution locale engageant les populations à une prise en main du projet.

Ces acquis ou performances méritent d'être renforcés. Une analyse par acteur fait ressortir la nécessité d'amélioration de certaines actions par acteurs :

➤ Au niveau de l'AEN :

- la périodicité d'implantation biannuelle des PTF prévue n'a pas toujours été effective. Or cette approche devrait permettre de tirer les leçons des expériences antérieures pour améliorer celles à venir. Ce qui ne fut pas toujours possible à cause des rapprochements assez étroits, voire des chevauchements dans la mise en œuvre du projet. Des retards, pour diverses raisons, dans l'installation des PTF, ont été constatés (études, formation, implantation et fonctionnement) et des difficultés dans leur suivi. Les décalages sont significatifs entre les dates prévisionnelles de démarrage des PTF et celles effectives de leur opérationnalité, au point que, par exemple, l'accompagnement des PTF installées en 2004 n'est pas accompli en 2006 et celui des PTF de 2005 est à ses débuts en 2006. En suivant cette approche, des PTF risquent de ne pas être accompagnées dans leur mise en œuvre, à la fin du projet, parce que l'encadrement est de deux ans par PTF.
- l'AEN effectue un seul suivi annuel qui ne permet pas un partage régulier et approfondi des leçons tirées par tous les acteurs autour de la PTF ;
- le retard dans la mise à disposition à temps des fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet. Cette situation tient de plusieurs facteurs parmi lesquels il y a les conditionnalités de financement de l'AEN, la qualité des rapports de l'AMADE, le transfert des fonds d'une banque à une autre.

➤ Au niveau de l'AMADE :

- l'encadrement technique de l'AMADE reste tributaire à la fois du manque de moyens autonomes de déplacement pour les animatrices et de l'enclavement de la zone. (L'ONG, compte tenu de ces difficultés et de l'application du Genre au sein de son équipe d'animation, a recruté un animateur qui prendra fonction dans des zones encore difficiles d'accès. Il va bénéficier d'une moto pour ses déplacements ;
- la faiblesse de l'accompagnement méthodologique: les animateurs se déplacent une fois par mois pour un ou deux villages. Il y a très peu de séances de restitution de l'état d'exécution des activités aux autres membres des associations et aux populations ;
- l'insuffisance de communication dans les villages. Par exemple le contenu de la supervision de la Direction de l'AMADE n'est pas perçu à Hondobomo Koïna;

➤ Au niveau des comités de gestion :

- ils sont assez composites d'un village à un autre ;
- ils convoquent peu ou pas de réunions de restitution sur la gestion des PTF ;

➤ Au niveau scolaire :

- un faible niveau de collaboration entre les autorités scolaires et les responsables des PTF ; le partenariat se limite aux appuis ponctuels que le village accorde à l'école au nom du projet. Des directeurs et enseignants ignorent que la PTF doit apporter des appuis à la scolarisation des enfants dont celle des filles ;
- l'insatisfaction générale des besoins scolaires ;

➤ Au niveau de la Coordination nationale du projet à Sévaré :

- l'insuffisance de l'encadrement technique de la coordination nationale des PTF de Sévaré au projet. Le suivi technique effectué est aléatoire et constitue un handicap à l'entretien rigoureux et surtout pour un recyclage soutenu des meuniers à mieux veiller sur la machine. De ce fait, les meuniers, s'ils ne s'improvisent pas mécaniciens avec tous les risques que cela engendre pour la PTF, font appel à des mécaniciens qui ne maîtrisent pas toujours la technicité adéquate pour la réparation des PTF ;
- les types de PTF installés sont reconnus de bonne qualité par la Coordination du Projet PTF à Sévaré mais les meuniers déclarent connaître la seule marque LION qui est fréquente dans la zone. Pour autant, ils estiment, actuellement, que les autres types de moteurs sont performants sauf à Iloa où le meunier pense que la marque LION n'est pas de bonne qualité. (Il travaille sur une décortiqueuse depuis sept ans dont la marque est effacée mais qui, selon lui, serait d'origine chinoise) ;
- l'insuffisance de stratégie de maintenance préventive pour diverses raisons dont l'absence d'artisan local formé ;
- la période transitoire du projet a affecté le suivi évaluation normal que la Direction devrait effectuer pour une rentabilité plus efficace et efficiente des PTF : insuffisance d'assistance technique, non disponibilité d'un service de proximité à coût abordable, pièces de rechanges...;

➤ Au niveau des meuniers :

- l'entretien technique des PTF effectué par les meuniers est généralement fondé sur leur expérience pour avoir déjà exercé cette activité auparavant que sur l'application des fiches de suivi établies à cet effet. Par exemple, ils n'utilisent pas le compteur qui est placé sur le moteur pour procéder aux rechanges, entre autres, des pièces comme le tamis, le filtre à gasoil, de l'huile. Cet état de fait serait une des principales causes des nombreuses pannes relevées sur les PTF. La dernière en date est celle de la PTF de Iloa dont la bielle est cassée et le moteur actuellement hors d'usage.

➤ Au niveau économique et financier :

Le tableau suivant porte sur une analyse comparée des prévisions et des réalisations (en 2006) des PTF des villages de Tassakane, Iloa, Djégalia et Toya.

Tableau N° 8: Rentabilité financière des PTF en 2006.

Village	Prévisions (études de faisabilité)			Réalizations en 2006			Ecart
	Recette	Dépense	Solde	Recette	Dépense	Solde	
Tassakan	1.139.380	794.375	354.005	793.500	676.715	116.780	- 237.225
Iloa	2.764.320	1.938.920	825.400	547.225	616.705	- 69.480	- 894.880
Djégalia	1.791.600	1.295.590	496.010	459.240	442.010	17.230	- 478.780
Toya	817.600	560.000	256.000	1.130.540	931.370	199.170	- 56.830

- Il ressort que les PTF ont réalisé des recettes ;
- Les dépenses des PTF sont assez élevées et ne sont pas maîtrisées conformément aux principes de gestion de base ;
- L'écart entre les soldes prévisionnel et réalisé est négatif pour l'ensemble des PTF. Si l'écart est faible à Toya, il est très élevé dans les autres villages, particulièrement à Iloa où il est – 894.880 F CFA.
- Aucune PTF n'a dégagé de fonds pour l'amortissement des machines ;
- Les épargnes (soldes actuels) ne permettent pas de couvrir un matelas conséquent d'amortissement comme prévu dans le cahier de charge;
- Le compte d'exploitation prévisionnel des PTF, actuellement, paraît peu réaliste et sera difficilement atteint ;
- Les appuis financiers scolaires sont ponctuels, insignifiants et varient d'un village à un autre;
- Aucune PTF n'a de compte bancaire;
- Les revenus des PTF n'ont pas encore permis *la mise en œuvre directe* d'Activités Génératrices de Revenus ou AGR au niveau des bénéficiaires.

Ces insuffisances résultent à la fois de la nouveauté du projet pour les différents acteurs et de la période assez courte de son exécution. Elles tiennent aussi du transfert précoce, voire prématuré, des compétences d'un niveau à un autre. Par exemple, la Coordination a cédé ses prérogatives à l'AMADE dont le personnel ne maîtrise encore la pratique stratégique de la PTF et l'AMADE a très vite laissé au comité la gestion quotidienne de la PTF alors que le processus d'appropriation n'est pas encore effectif. D'ailleurs, aucune PTF n'a vraiment bénéficié de deux années d'accompagnement nécessaire pour que les bénéficiaires puissent assurer sa gestion autonome et se l'approprier.

Toute fois, pour renforcer et pérenniser le système d'appropriation initié et préparer les communautés à un retrait du projet, deux plans d'action sont proposés.

Le premier plan porte sur les actions prioritaires pour *la gestion immédiate*, générale et particulière, des PTF pour consolider les acquis.

Le deuxième plan, vient en appoint pour assurer un retrait efficace et efficient du projet pour que la communauté se l'approprie de manière autonome.

Dans le tableau N°9, *relatif au renforcement immédiat* de la gestion des PTF, il ressort que les activités sont à la fois communes et particulières.

Les actions communes aux PTF se résument au recyclage des comités, à celui du meunier, à la formation d'au moins une meunière par village, à la révision technique des PTF sans oublier la tenue de réunions d'informations sur la relation école/PTF.

Quant aux actions particulières par PTF, elles consistent à former un deuxième meunier à Tassakane, à poser un compteur horaire à Toya, Koriomé et Djégualia pour un suivi de la consommation du gasoil et une maintenance suivie de rechanges des pièces pour minimiser les nombreuses pannes des PTF.

Le moteur de la PTF de Iloa doit être remplacé par un neuf, de même que son meunier qui a des relations difficiles avec les membres du comité de gestion.

La PTF de Houdobomo Koïna doit être immédiatement mise en service.

Tableau N°9 : Plan d'actions prioritaires pour la gestion des PTF avant fin janvier 2007.

PTF/village	Activités particulières	Période exécution	Activités communes	Période d'exécution
Tassakane	Former un 2eme meunier	Immédiatement	<ul style="list-style-type: none"> - Recycler le comité de gestion - Rappeler le meunier à l'ordre - Recycler le meunier - Provoquer des réunions d'informations du village sur la PTF/la scolarisation - Former des meunières * - réviser toutes les PTF 	Fin janv. 07
Toya	Poser un compteur Nommer une contrôleuse			Immédiatement
Koriomé	Poser un compteur			Immédiatement
Djégulia	Poser un compteur Mortier (fendu) à changer Dégager le son de l'atelier			Immédiatement
Iloa	Réparer le moteur Changer de meunier			Fin janv. 07 Immédiatement
Hondoubomo Koïna Koina	Installer le comité de gestion Former meunier et meunière Rendre la PTF opérationnelle			

* : Sensibiliser les femmes à accepter ce rôle en dépit du préjugé socioculturel qui consacre le travail de meunier comme celui réservé uniquement aux hommes.

Tableau N°10-1 : Plan de pérennisation et de retrait

Axes d'intervention		Propositions d'améliorations	Acteurs	Périodicité
Forces	Faiblesses			
Institutionnel				
Existence convention entre AEN / AMADE	annuelle	Extension sur 2 ans pour un décaissement à temps	AEN	Janv.2007
Convention avec Coordination PTF	Insuffisances des modalités de suivi	Intégration des PTF de Tombouctou dans le suivi national	Coordination Promotion de la femme	2007
Partenariat	Pas de réunions générales	Réunions - bilan/ 6mois	Tous les acteurs	mars 2007
Technique				
Formation adaptée pour la PFT : encadrement et communautés (25 personnes) et 2 meuniers	- manque de suivi des acquis de formation par la Coordination sur le terrain - Non recyclage des meuniers - Non recyclage des comités - Pas d'artisan local formé	- Instauration de suivi régulier comme sur les autres PTF du pays - Suivi et recyclage/3 mois des meuniers et des comités - Formation/équipement d'1 artisan local	AEN AMADE Coordination nationale	A partir de février 2007
Abris : accessibles, spacieux, aérés et propres	Maisonnettes en banco	A restaurer annuellement	Comité de gestion Communautés	Chaque année
PTF : entretenues, propres (achat de pièces)	- Pas de compteur à Toya, Koriomé et Djéguéilia - Nombreuses pannes (Iloa, Tassakane)	- Poser les compteurs - recycler les meuniers - ouvrir un dépôt de pièces de rechange	Coordination Nationale AMADE	immédiatement
Existence, utilisation acceptable des supports	Non disponibilité de supports à Koriomé et Iloa	Disponibilité de supports à Koriomé et Iloa	AMADE	Décem. 06

Tableau N°10-2 : Plan de pérennisation et de retrait

Axes d'intervention		Propositions d'améliorations	Acteurs	Périodicité
Forces	Faiblesses			
Encadrement et suivi				
Existence principes de suivi pertinent de la PTF par les différents niveaux : - AEN - AMADE - COORDINATION	AEN : Un suivi ponctuel par an	Instaurer un suivi semestriel	AEN	Janv.2007
	AMADE : - faible accompagnement méthodologique des animatrices : - manque de moyens logistiques - insuffisance d'analyse et d'interprétation des données collectées	- Mise en place d'un cahier de charges pour les animateurs ; - Plan d'action d'accompagnement avec supports appropriés (contrôle des tâches, suivi de la gestion de la PTF, la bonne tenue des supports, le cahier de suivi des activités des animateurs...)	AMADE Animateurs AMADE Gestionnaire AMADE	Janv. 2007
	COORDINATION Sévaré : Suivi non régulier	Suivi trimestriel	Coordination nationale	Janv. 2007

Tableau N°10-3 : Plan de pérennisation et de retrait

Axes d'intervention		Propositions d'améliorations	Acteurs	Périodicité
Forces	Faiblesses			
Organisationnel autour de la PTF				
Existence associations féminines expérimentées dans la gestion des projets (avec d'autres partenaires)		Inciter les associations à faire valoir leurs expériences au profit des PTF	AMADE	durant 2007
Forte mobilisation et cohésion des communautés	- Faible engagement des meuniers (Iloa, Tassakane et Koriomé)	- sensibilisation des meuniers - signature d'un contrat de travail avec les meuniers	- Comité/communautés - Comité	Février 07
Tenues de réunions d'information du comité.	Insuffisance de restitutions aux communautés par les comités	- Restitution/mois à l'association des femmes - Restitution /6 mois au village	-Comité gestion - bureau association	Janv.07
Economiques et financiers				
Recettes élevées	- Dépenses excessives (fonctionnement) - Pas d'AGR financées	- Maîtrise des dépenses à 40% - Epargne à 15 % pour le compte - Epargne crédit aux femmes -AGR	AMADE/Comité Institution micro crédit	Janv.07
Existence de compte d'exploitation/PTF	Non application du mécanisme d'amortissement	Observation des règles de la gestion financière	AMADE/Comité	Janv.07
Revenus conséquents	Pas de compte bancaire	Ouverture d'un compte bancaire	AMADE/Comité	Janv.07
Socioculturel				
Existence de compétences féminines meunières	Pas de femmes exerçant la fonction de meunières	- sensibiliser à la tâche meunière - Former des meunières	Comité/ Coordination	Février 07
Formation de 20 femmes par village	Toutes les personnes n'appliquent pas les leçons	Procéder au recyclage des personnes formées	Comité/ Coordination	1 fois/an
Educatif				
Objectifs assignés aux PTF d'apporter des appuis à l'école	Non convention PTF / école	Signature d'une convention avec les écoles fondée sur un cahier de charges pour les différentes parties	PTF / Comité scolaire	2007
	Appuis : - non spécifiés - ponctuels	Appuis : - spécifiés (en espèce) - permanents - Allocation de 20 % des recettes	AEN / AMADE Comité de gestion Comité scolaire Communautés	Janv.2007

Les propositions d'amélioration des deux tableaux incitent à la pérennisation des acquis du projet et du retrait de certains acteurs comme l'AEN, l'AMADE et la Coordination nationale. Elles devront s'étendre sur un an pour Tassakane, 18 mois pour Toya et Djégalia, 24 mois pour Koriomé qui vient de démarrer ses activités. Deux seront nécessaires pour accompagner Hondobomo Koïna qui n'a pas encore débuté ses activités. Le cas de Iloa mérite une assemblée générale de tous les acteurs pour décider des nouvelles conditions d'exploitation de la PTF.

D'ailleurs le caractère autonome de gestion amorcé des PTF par les communautés indique l'intention de ce retrait et la volonté de responsabilisation des bénéficiaires pour qu'elles en deviennent les actrices. La tenue acceptable des outils et la prise d'initiatives propres des communautés sont des indicateurs devant permettre l'appréciation de cet élan.

La formation et un renforcement conséquent des compétences locales constituent des assises solides des acquis et la correction des lacunes et faiblesses de l'intervention. Cela doit aussi impliquer tous les acteurs.

Le suivi devra intégrer le plan de retrait du projet comme étant un élément du processus.

Le Mali, au regard des acquis du projet PTF et de ses potentialités, a érigé le projet en programme couvrant la période 2006-2009.

Il s'étend sur l'ensemble du pays : les régions du nord vont bénéficier des PTF.

« ...Etendre l'approche Plate-forme sur une plus grande échelle aurait des impacts importants au niveau macro et dans l'accomplissement des OMD au Mali. Une simple analyse coûts/avantages suggère que les avantages offerts par une plus grande diffusion du projet – dans le cas où chaque village du Mali aurait accès à une Plate-forme - permettrait de toucher 1.4 million de femmes et de gagner 1.3 milliards d'heures de temps supplémentaire soit 34 milliards de CFAF, ou 62 millions \$ US de revenus supplémentaires par an.

De tels avantages monétaires permettraient d'aider à diminuer de près de 10 pour cent le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. Le développement du projet permettrait également d'augmenter le ratio fille garçon à l'école primaire de 74 pour cent et à terme d'atteindre les 100 pour cent. D'autres avantages pourraient être l'amélioration de la santé maternelle et la réduction de la malnutrition infantile » (Objectifs du millénaire pour le développement : l'importance des services énergétiques, Etude du cas du Mali, PNUD, janvier 2005).

Et les appuis scolaires, innovés par l'AEN/IAMADE, vont encore favoriser et consolider particulièrement la scolarisation des filles dans les zones d'implantation. L'AEN a adopté un budget spécial alloué à la promotion des PTF dans les régions de Gao et de Kidal. Elle a décidé de libérer 20% du budget annuel consenti en janvier à l'AMADE pour éviter tout retard dans le démarrage des activités.

Pour toutes ces raisons, l'extension du projet qui va porter sur six (6) nouveaux villages à partir de 2007, doit être encouragée et soutenue. Et probablement, elle contribuera à la lutte contre la pauvreté comme indiqué dans le tableau suivant au cas où tous les villages auraient une PTF.

Tableau N°11 : Implications de la diffusion à plus grande échelle du projet PTF.

Domaine	OMD	Indicateurs retenus	Pourcentage en 2000	Que se passerait-il si tous les villages du Mali avaient accès aux services de la Plate-forme ?
Pauvreté	1	Personne vivant avec moins d'un \$/jour	73%	1,45 million de personnes (12% de la population totale ou 17% des personnes vivant avec moins d'1\$ par jour) gagneraient 0.32\$ de plus / jour
Education	2	Classe d'âge scolarisée	95%	Diminution du nombre d'échecs scolaires des filles et des garçons, permettant au Mali d'atteindre le taux de 100% d'enfants à l'école primaire
Genre	3	Ratio fille/garçon au primaire	71%	Le ratio filles/garçon à l'école primaire augmente de 3 points en quelques années
Santé	4 & 5	Taux de mortalité maternelle	0.63%	1,45 million de femmes gagnent 1,3 billion d'heures supplémentaires par an ce qui leur permet de consacrer + de temps aux besoins de santé

Source : Objectifs du millénaire pour le développement : l'importance des services énergétiques, Etude de cas du Mali, PNUD, janvier 2005.

Quatrième partie :

Recommandations

Les différentes analyses permettent de formuler des recommandations, à la fois, d'ordre général et particulier à l'attention des acteurs impliqués dans la gestion de la PTF.

4.1 Générales

- Elaborer une convention de deux ans entre les différents intervenants au projet selon leurs expertises pour une mise en oeuvre efficace et efficiente de la PTF et de son appropriation par chacun et tous dont les femmes gestionnaires ;
- Réactualiser certains variables des études de faisabilité dont le compte d'exploitation prévisionnel ;
- Renforcer la mobilisation sociale autour de la PTF ;
- Veiller à un encadrement plus suivi des comités et des PTF ;
- Dégager un taux fixe des recettes à allouer à la scolarisation, à l'éducation des filles ;
- Veiller à une meilleure visibilité du projet, auprès des directeurs d'école qui ignorent les objectifs scolaires -appuis- de la PTF.

4.2 Spécifiques

4.2.1 AEN

- Signer un contrat de suivi technique régulier avec la Coordination nationale des PTF pendant deux ans ;
- Mettre en place à temps échu des montants pour le démarrage du projet à la date convenue ;
- Instaurer un suivi semestriel fondé sur des outils élaborés à cet effet;
- Demander, par écrit, à la Direction Régionale de la Promotion de la Femme la mise à la disposition de la PTF de Hondobomo Koïna comme PTF du projet AEN ;
- Procéder à l'installation groupée d'au moins 5 à 6 PTF une fois, en une année. Ce qui va réduire les charges de l'encadrement et inciter la Coordination Nationale à mieux s'impliquer dans leur suivi ;

4.2.2 *Coordination nationale des PTF*

- Procéder à une évaluation technique des moteurs prenant en compte, entre autres variables, la connaissance et la relative maîtrise du moteur par le meunier, la disponibilité des pièces de rechange à Tombouctou...
- Installer des moteurs de même marque pour favoriser l'entraide entre les meuniers en cas de panne ;
- Former au moins un mécanicien local par deux villages;
- Recycler semestriellement les meuniers durant 2 ans ;
- Mettre à la disposition certaines pièces auprès du mécanicien en qualité et quantité suffisantes dont les prix sont fixés et fixes, connus de tous dont les membres des comités ;
- Elaborer des documents de procédures pour l'installation d'une PTF ;
- Simplifier, qualitativement et quantitativement les outils actuels de gestion de la PTF ;
- Mettre à la disposition des comités des registres (traduits en sonraï) pour tenir la comptabilité et arrêter les bilans mensuels;
- Vulgariser, dans toutes les langues nationales, ces documents et supports pour une réelle gestion appropriée de la PTF par les femmes ;
- Former et installer, au moins, un artisan local pour les PTF installées ;
- Accompagner l'ouverture d'un dépôt de pièces de rechange auprès de l'artisan local pour la vente aux PTF ;
- Prendre en compte, lors de l'extension du programme PTF 2006-2009 au nord du Mali, les PTF installées pour les renforcer.

4.2.3 *AMADE*

- Réviser le système d'encadrement ;
- Mettre en place des organes de gestion à Hondobomo Koïna;
- Demander, par écrit, à la Direction Régionale de la Promotion de la Femme la mise à la disposition de la PTF de Hondobomo Koïna pour encadrement technique ;
- Mettre à la disposition des PTF des pièces de rechange.

4.2.4 Organes de gestion

- Redynamiser/recycler les organes de gestion ;
- Tenir des réunions périodiques d'information sur la gestion de la PTF et sur l'utilisation de ses revenus, surtout au niveau des écoles.

4.2.5 Communautés

- Procéder à plus de restitution au niveau du village ;
- Inciter les populations, les femmes, à utiliser davantage les services des PTF;
- Renforcer les capacités des femmes à gérer et celles du village à s'approprier la PTF.

Conclusions

Le projet PTF AEN/AMADE s'inscrit dans la même dynamique de lutte contre la pauvreté du CSLP. Il couvre six (6) villages. Toutes les PTF, excepté celle de Houdobom Koina, sont opérationnelles.

Le processus d'installation des PTF, des pré études à leur mise en marche, en passant par les études de faisabilité, les contributions locales et la formation de certains membres des communautés, a suscité et renforcé la cohésion et la solidarité communautaires. En effet, les conditionnalités d'implantation de la PTF dans les villages bénéficiaires ont suscité une forte mobilisation sociale et solidaire des populations pour la réalisation de cette activité. Les hommes ont fourni la main d'œuvre physique (construction de la maisonnette abritant la PFT) et les femmes ont apporté les cotisations financières requises.

De même, l'implantation de la PTF, dans chacun des villages, a permis l'alphabétisation en langue sonraï et la formation de vingt cinq (25) personnes dont 20 femmes et 5 hommes à la gestion stratégique de la PTF. Ce qui a facilité la création des comités de gestion des PTF dont la composition et la fonctionnalité varient d'une localité à une autre. Les membres des comités disposent de supports de gestion de la PTF qui sont assez bien utilisés et tenus selon les normes requises à cet effet.

Les impacts des PTF, le gain de temps, l'allègement des travaux domestiques, la bonne cuisson des repas à temps entre autres, ont motivé les populations à mieux porter le projet. Les PTF ont également généré des recettes qui sont presque toutes dépensées pour leur propre fonctionnement. Un système de crédit épargne, fondé sur un compte bancaire, devrait instaurer pour fructifier les fonds pour la mise en œuvre d'AGRs par les femmes.

Les appuis éducatifs des PTF, au niveau financier, demeurent insignifiants mais ont renforcé la scolarisation et la fréquentation scolaire par les enfants, en particulier les filles qui ont, désormais, moins de tâches ménagères.

La gestion de la PTF a engendré un partenariat autour d'elles dont l'encadrement technique et le suivi, perceptibles dans sa conception mais qui devrait être plus rapproché au niveau des communautés.

Les comités devraient tenir plus de séances de restitution au niveau du village.

La maîtrise technique des PTF est à renforcer et des meunières devraient être formées pour soustraire la PTF des chantages permanents des meuniers.

La pérennisation des PTF, au regard des résultats atteints et des estimations des études de faisabilité dont ceux du compte d'exploitation prévisionnel, paraît faible et devrait être renforcée par l'application des recommandations parmi lesquelles un encadrement méthodologique du comité et technique du meunier, la création d'un dépôt de pièces de rechanges.

L'extension devrait se fonder sur les mêmes constats et suggestions.

ANNEXES

Annexe1 : Termes De Références

1. Contexte et justification

Depuis 1997 l'AEN (Aide de l'Eglise Norvégienne) appuie l'antenne régionale de l'ONG Nationale AMADE (Association Malienne pour le Développement) pour l'amélioration des conditions de vie des populations de la région de Tombouctou à travers essentiellement des activités génératrices de revenus pour les femmes ; la formation en alphabétisation et en gestion ; des actions en faveur de la scolarisation des filles et de la santé maternelle et infantile.

La première phase des projets d'AMADE sur financement de l'AEN a été évaluée en 2003 et une des principales recommandations était le renforcement de l'appui aux écoles communautaires et aux activités génératrices de revenus pour les femmes en s'inspirant des actions réussies et en essayant leur extension à des zones plus vulnérables. C'est ainsi qu'en 2004 les deux organisations partenaires se sont engagées dans la mise en œuvre d'un programme de trois (3) ans sous forme de projet pilote intitulé « projet d'appui aux écoles de base pour l'amélioration de la scolarisation et la pérennisation des activités éducatives » dans le cercle de Tombouctou.

Le projet, dont le but est la pérennisation des activités éducatives dans le cercle de Tombouctou, a pour objectifs :

- Améliorer le taux de scolarisation en général, celui des filles en particulier ;
- Renforcer les capacités des communautés et des organes villageois pour une gestion rapprochée et une meilleure gestion de l'école ;
- Créer des activités génératrices de revenus pour appuyer l'école et permettre aux parents qui manquent de ressources de scolariser leurs enfants, en déchargeant les ménages des corvées qui constituent un frein à la scolarisation des filles ;
- Faire mieux contribuer les partenaires de l'école au financement de l'école.

Pour l'atteinte des objectifs du projet, l'AEN et l'AMADE ont accompagné la mise en place de six (6) Plateformes Multifonctionnelles (PTF) dans le cercle de Tombouctou. Cet accompagnement a été réalisé en collaboration avec la Coordination nationale du projet PTF basée à Sévaré. L'approche PTF a été conçue par le Gouvernement malien et le PNUD à partir de 1997 avec l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers dont la NORAD. C'est un projet de lutte contre la pauvreté, devenu depuis un programme sous régional, qui vise « la promotion des femmes en milieu rural à travers une approche sociale et économique intégrée d'implication et de responsabilisation de l'ensemble des acteurs de leur communauté ».

Cette approche que l'AEN compte développer et étendre à d'autres parties du Nord Mali (à partir des résultats du projet pilote dans le cercle de Tombouctou) cadre parfaitement avec les objectifs de son plan stratégique 2005-2009 pour le Mali. En effet, ce plan stratégique, axé sur cinq (5) thèmes prioritaires, a comme toile de fond la contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres

et vulnérables particulièrement les femmes. Ce qui passe nécessairement par une série d'apprentissages pour l'acquisition de compétences techniques et capacités organisationnelles préalables à un développement économique et une participation effective à la vie communautaire et publique.

2. Objectifs de l'évaluation

Objectif général

La présente évaluation a un double objectif. Elle consiste à faire la situation exhaustive des six (6) Plateformes installées dans le cercle de Tombouctou en vue de tirer les leçons pour la consolidation des acquis, d'une part, et faire des propositions d'extension du projet à d'autres zones à partir des résultats de cette expérience, d'autre part.

Objectifs spécifiques

- Mener un diagnostic exhaustif des Plateformes sur le plan technique, organisationnel, économique et social :
 - La maîtrise technique des équipements (moteur, moulin, décortiqueuse, charge batterie) ;
 - L'organisation sociale autour de la Plateforme (l'utilisation des documents de gestion, la tenue des séances de restitution, le degré de motivation, de cohésion et d'initiatives, etc.) ;
 - Le niveau économique (les dépôts en caisse et/ou en banque, la capacité de faire face aux réparations, les initiatives en matière d'utilisation des revenus de la Plateforme, la part qui va pour l'appui à la scolarisation) ;
- Analyser l'impact de la PTF sur la scolarisation des filles;
- Déceler les forces et faiblesses de chaque Plateforme et faire des propositions d'amélioration;
- Analyser les apports, les rôles et les responsabilités des acteurs impliqués (femmes/communautés, AMADE, AEN, projet PTF, etc.) ; déceler les forces et les faiblesses du partenariat établi et faire des propositions d'amélioration ;
- Proposer un schéma de suivi et un plan de retrait pour le renforcement de l'appropriation par les bénéficiaires et conduire à leur autonomisation.

3. Résultat attendu

Un rapport d'évaluation du projet Plateformes Multifonctionnelles dans le cercle de Tombouctou pour la période 2004-2006 (portant sur l'analyse des résultats du diagnostic, et les recommandations d'amélioration et d'extension) est disponible.

4. Organisation de l'évaluation

L'évaluation sera faite par des consultants indépendants ou un bureau de consultation ayant de l'expertise en suivi et évaluation des PTF et aussi en Genre et Education. Ces consultants ou bureau auront la responsabilité de mener l'évaluation sous la supervision de l'AEN et d'AMADE.

5. Responsabilités

Responsabilités des consultants

- Concevoir une proposition technique et financière de l'évaluation sur la base des TDR ;
- Mener l'évaluation conformément aux TDR ;
- Respecter la période et le délai d'exécution de l'évaluation conformément au calendrier convenu avec l'AEN ;

- Soumettre à l'AEN dans le délai imparti les rapports (préliminaire et final) de l'évaluation ;
- Tenir compte des recommandations et observations faites par l'AEN pour concevoir le rapport final de l'évaluation ;
- Restituer les résultats de l'évaluation auprès de l'AEN et d'AMADE.

NB : Les consultants doivent prendre connaissance des documents disponibles sur le projet (études de faisabilité, documents de projet, rapports périodiques et annuels, etc.) ; visiter toutes les PTF installées et s'entretenir avec les différents acteurs impliqués dans le projet (femmes/communautés, gestionnaires, AMADE, AEN, Coordination projet PTF à Sévaré, Responsables PTF au PNUD, etc.)

Responsabilités de l'AEN

- Analyser et approuver la proposition technique et financière des consultants ;
- Négocier les contrats des consultants ;
- Mettre à la disposition des consultants les ressources financières, matérielles et documents nécessaires à l'exécution de l'évaluation ;
- Coordonner les activités des consultants ;
- Suivre l'exécution de l'évaluation conformément aux TDR ;
- Organiser et faciliter la restitution des résultats de l'évaluation.

6. Période et lieu

L'évaluation concerne les six (6) PTF qui ont été installées dans la zone d'intervention d'AMADE dans le cercle de Tombouctou.

Proposition de calendrier de l'évaluation

Résultats attendus	Dates limites	Responsables
1. Les TDRs sont élaborés et les feedback des collègues de l'AEN, d'AMADE et du projet PTF sont recensés	08 août 2006	AEN
2. Les TDR sont finalisés, tenant compte des contributions des uns et des autres	29 août 2006	AEN/AMADE/Projet PTF
3. Les consultants sont identifiés et les TDR leur sont envoyés	05 octobre 2006	AEN
4. Les propositions techniques et financières des consultants sont disponibles	16 octobre 2006	Consultants
5. Les contrats d'engagement sont signés	26 octobre 2006	AEN/Consultants
6. La phase de collecte sur le terrain est terminée	16 novembre 2006	Consultants/AMADE
7. Un rapport préliminaire de l'évaluation est disponible	24 novembre 2006	Consultants
8. La restitution des résultats de l'évaluation est faite et le rapport préliminaire est amendé	04 décembre 2006	Consultants/AEN/AMADE/Projet PTF
8. Le rapport final est disponible	12 décembre 2006	Consultants/AEN

Annexe 2 : Bibliographie

1. AEN : Programme de Pays 2005-2009
2. AMADE : Rapport d'activités pour l'installation des plates formes multifonctionnelles dans la zone d'intervention de l'Antenne AMADE Tombouctou, juin 2004-avril 2005, avril 2005 ;
3. AMADE : Rapport annuel d'activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003 ;
4. AMADE : Rapport annuel d'activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004 ;
5. AMADE : Rapport annuel d'activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005 ;
6. AMADE : Atelier de formation des leaders communautaires en gestion décentralisée de l'école, 23-24 octobre 2004 ;
7. AMADE : Rapports d'audit comptable : 2002 ; 2003 ; 2004 ; 2005 ; 2006
8. Convention : Appui annuel, Année 2006 : entre AEN et AMADE
9. Projet PTF : Rapport annuel axé sur les résultats, période janv-déc.2002 ;
10. PNUD : Objectifs du millénaire pour le développement : l'importance des services énergétiques, Etude du cas du Mali, janvier 2005 ;
11. Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Transports :
 - Rapport de faisabilité pour l'installation d'une PTF à Tassakane, juin 2004 ;
 - Rapport de faisabilité pour l'installation d'une PTF à Toya, juin 2004 ;
 - Rapport de faisabilité pour l'installation d'une PTF à Hondoubomo Koïna, juin 2004 ;
 - Rapport de faisabilité pour l'installation d'une PTF à Iloa, juin 2004 ;
 - Rapport de faisabilité pour l'installation d'une PTF à Djégalia, juin 2004 ;
 - Rapport de faisabilité pour l'installation d'une PTF à Koriomé, août 2006.
12. Ministère de l'Emploi et de la formation Professionnelle : Rapport d'activités des PTF dans la zone d'intervention de l'Antenne AMADE Tombouctou, juin 2004- avril 2005 ;
13. Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Transports : Rapport de formation des animatrices de l'Antenne AMADE/AEN, 20-29 juin 2005 ;
14. Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille : Revue des PTF du Mali, mai 2006 ;
15. Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille : Programme national de développement des PTF-Mali, 2006-2009 ;
16. Moussa Diagana : Etude d'impact de la PTF sur les conditions de vie des femmes, juin 2001 ;
17. UNDP : Generating Opportunities, Case studies on Energy and Women, 2001

Annexe 3 : Programme de travail

Activités	jours	Lieux	Cibles
1. Entretiens avec AEN : Signature de contrats, Discussions sur les TDR, le programme et les conditions de réalisation de l'évaluation	1 jour	Bamako	- Direction AEN - Consultants
2. Exploitation documentaire	1 jour	Bamako	- Consultants
3. Elaboration des outils : guides d'entretien, fiches de collecte...	2 jours	Bamako	- Consultants
4. Enquête terrain	19 jours	Bamako Sévaré Cercle de Tombouctou	- PNUD/AEN - Direction PTF - Personnel AEN/AMADE - Acteurs PTF - Partenaires au projet
5. Elaboration du rapport préliminaire	5 jours	Bamako	- Consultants
6. Préparation et restitution du rapport préliminaire à l'AEN pour suggestions et amendements	1 jour	Bamako	- Direction AEN
7. Finalisation du rapport et son dépôt.	1 jour	Bamako	- Consultants
Total	30 jours		

- La durée d'exécution du travail est de 30 jours.

NB : - Le travail s'étalera du 26 octobre 2006 (signature du contrat) au 12 décembre 2006 (dépôt du rapport final).

- La durée de la phase terrain, soit 19 jours, se répartit comme suit :

- 1 jour de travail au PNUD à Bamako avant le départ à Tombouctou ;
- 4 jours pour le voyage aller-retour ;
- 1 jour de travail à Sévaré, à l'aller ;
- 2 jours d'entretien par PTF X 6 + 1jr x1PTF = 13 jours.

Annexe 4: Coûts des PTF implantées dans les villages enquêtés

N° d'ordre	Villages	Contribution village en FCFA	Contribution AMADE en FCFA	Total en FCFA
01	Tassakane	550.000	2.180.000	2.730.000
02	Iloa	550.000	2.180.000	2.730.000
03	Djégalia	550.000	2.180.000	2.730.000
04	Toya	550.000	2.180.000	2.730.000
05	Koriomé	550.000	2.180.000	2.730.000
06	TOTAUX	2.750.000	10.900.000	13.650.000

Le coût des investissements, par PTF, s'élève à 2.730.000 F CFA. La contribution du village est de 550.000 F CFA (maisonnette et 250.000 F CFA en espèce) et celle de l'AMADE 2.180.000 FCFA.

NB : Le coût des PTF installées n'inclut pas celui de Hondoubomo Koïna qui est un don du Ministère de la Promotion de la Femme aux femmes du dit village.

Annexe 5 : Compte d'exploitation prévisionnel par PTF

Tableau N°5.1 : bilan d'exploitation prévisionnel de Djégalia

N° d'ordre	Charges	Montant en FCFA	Recettes	Montant en FCFA
01	Maintenance préventive	157.470	Mouture céréales	1.158.240
02	Maintenance corrective	7.870	Décorticage riz	573.360
03	Salaire des opératrices	519.480	Charge Batterie	60.000
04	Carburant	466.200		
05	Amortissement	144.570		
06	S/ total	1.295.590		
07	Résultat	496.010		
08	TOTAL	1.791.600		1.791.600

Source : Rapport de faisabilité pour l'installation d'une PTF à Djégalia, Projet Plate forme multifonctionnelle pour la lutte contre la pauvreté, août 2006.

Tableau N°5.2 : bilan d'exploitation prévisionnel de Iloa

N° d'ordre	Charges	Montant en FCFA	Recettes	Montant en FCFA
01	Maintenance préventive	241.530	Mouture céréales	1.686.720
02	Maintenance corrective	12.075	Décorticage riz	1.065.600
03	Salaire des opératrices	825.695	Charge Batterie	12.000
04	Carburant	715.050		
05	Amortissement	144.570		
06	S/ total	1.938.920		
07	Résultat	825.400		
08	TOTAL	2.764.320		2.764.320

Source : Rapport de faisabilité pour l'installation d'une PTF à Iloa, Projet Plate forme multifonctionnelle pour la lutte contre la pauvreté, août 2006.

Tableau N°5.3 : bilan d'exploitation prévisionnel de Toya

N° d'ordre	Charges	Montant en FCFA	Recettes	Montant en FCFA
01	Maintenance préventive	77.520	Mouture céréales	889.440
02	Maintenance corrective	3.875	Décorticage riz	154.130
03	Salaire des opératrices	313.070	Charge Batterie	60.000
04	Carburant	229.500		
05	Amortissement	144.570		
06	S/ total	768.535		
07	Résultat	335.035		
08	TOTAL	1.103.570		1.103.570

Source : Rapport de faisabilité pour l'installation d'une PTF à Toya, Projet Plate forme multifonctionnelle pour la lutte contre la pauvreté, août 2006.

Annexe 6 : Processus de mise en place d'une PTF
(Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Revue des PTF
au Mali, mai 2006)

II. APPROCHE PLATES-FORMES MULTIFONCTIONNELLES

2.1 Démarche

L'approche PTF se démarque de la démarche classique de l'introduction de technologie ou services énergétiques en zones rurales, par le fait qu'elle vise non seulement l'accès à la technologie et aux services énergétiques, mais aussi son intégration durable, à travers: une gestion saine, un service de réparations de proximité, une utilisation optimale de l'outil et une promotion des activités pouvant faire recours aux services de l'outil. Ainsi, la stratégie se caractérise par l'alphabétisation et la formation des gestionnaires, des artisans et des autres partenaires. Le suivi de la communauté villageoise est ainsi prévu sur une durée de 2 ans d'accompagnement après l'installation. Les impacts à long terme ne résident pas seulement dans l'existence des services et leur utilisation, mais aussi dans l'augmentation des revenus de plusieurs groupes de populations, l'augmentation du taux de scolarité et de l'amélioration de la performance des filles, la création de micro entreprises, la dynamisation des économies locales et une amélioration du statut social et économique des femmes.

Le projet permet d'alléger durablement les tâches des femmes pour qu'elles puissent, ainsi que l'ensemble du village, convertir ce gain de temps et d'énergie en revenu supplémentaire et en activité de développement.

Pour atteindre cet objectif, il est déterminant que :

- 1) les femmes puissent acquérir et conserver la propriété et la gestion de la plate-forme,
- 2) leurs activités économiques et leurs revenus augmentent,
- 3) l'offre en équipement et en suivi soit durablement disponible, abordable et de qualité.

C'est en réunissant ces trois conditions que le projet peut avoir une action durable résultant de la rencontre entre une demande pour un produit identifié répondant aux besoins des villages et une offre du secteur privé capable de fournir un service de qualité à coût abordable.

Pour avoir l'effet escompté, le Projet vise par ailleurs les villages défavorisés pour lesquelles une subvention de départ est indispensable pour accéder à la plate-forme et aux infrastructures de distribution d'eau et d'éclairage électrique.

L'approche PTF est pertinente. La mise en œuvre prévoit de créer des points de vente de services énergétiques décentralisés en zones rurales avec les spécificités suivantes:

1. La création de ces points d'énergie doit impérativement répondre à une demande expresse de la population, en particulier des futurs propriétaires et gestionnaires.
2. Une étude de faisabilité participative visant à informer les futurs propriétaires et clients directs ou indirects est faite avant l'installation éventuelle d'une infrastructure d'énergie. Elle s'assure de la viabilité de la plate forme à moyen et long terme.
3. Elle introduit une technologie adaptée, flexible et amenée à évoluer (nombre et type d'équipements, performance des équipements, etc.).
4. L'outil est la propriété de groupes de population défavorisés, sans autres alternatives pour l'accès aux services énergétiques et géré par elles. Ces femmes sont aussi les premières clientes des PTF.
5. Elle prévoit l'alphabétisation et la formation de ces propriétaires à la gestion. La stratégie n'est donc pas de rechercher des personnes pouvant gérer l'infrastructure, mais bien délibérément de former un groupe cible pour leur permettre de la gérer.
6. Les populations sont accompagnées avec les objectifs d'une gestion saine et transparente, ainsi que d'un renforcement des capacités d'utilisation des services par la recherche d'activités génératrices de revenus.
7. La mise en place d'un service de prestation technique :
 - maintenance préventive
 - service de réparations
8. Un suivi rapproché durant un minimum de 2 ans comprenant un suivi accompagnement socio-économique et technique du comité féminin de gestion (CFG) et leur mise en relations avec les prestataires de développement, institutions bancaires, etc. pour permettre à la communauté de s'approprier de la plate forme.

2.2 Modalité d'exécution

2.2.1 L'implantation de la plate-forme et sa gestion par les femmes

L'allègement du travail des femmes est le domaine d'intervention principal du projet afin d'assurer la promotion économique et sociale des femmes en milieu rural et les effets multiplicateurs directs et induits de celle-ci sur la famille, le village et le Mali.

Avec la gestion communautaire, les femmes sont propriétaires, gestionnaires, opératrices non seulement des équipements de transformation, mais aussi d'une infrastructure d'énergie. Les hommes deviennent les clients des femmes pour l'achat de l'énergie. Ainsi les femmes ont potentiellement plus de contrôle sur la substitution de leur énergie et de leur temps par l'énergie mécanique et électrique.

2.2.2 Le pré étude et l'étude de faisabilité

La stratégie du projet consiste donc en premier lieu à répondre aux sollicitations des villages. Une pré étude et étude de faisabilité participative sont alors réalisées conjointement par le projet et le village afin de :

- Définir les caractéristiques sociales et économiques du village, notamment l'existence d'association féminine, la force du capital social, les ressources financières du village, la présence d'artisans dans et à proximité du village.
- Expliquer au village les conditions préalables (contribution du village, formation de 25 femmes volontaires, alphabétisation, gestion et l'utilisation des équipements, ...) et les contraintes liées à l'achat, l'installation et la gestion de la plate-forme par les femmes.
- Etudier les besoins du village, et particulièrement des femmes par rapport à la plate-forme et en fonction des besoins, définir les équipements qui composeront la plate-forme et déterminer les coûts des différentes prestations et charges de manière à assurer la rentabilité de l'équipement.

2.2.3 L'installation du module de bas

Si le village confirme sa décision de s'équiper, et dès lors que l'étude de faisabilité s'avère positive, le projet travaille alors en priorité avec les femmes afin de les aider à remplir les conditions préalables à l'installation de l'équipement : alphabétisation, constitution du Comité Féminin de Gestion (CFG), modalités et montant de la contribution financière, formation préalable des gestionnaires et des meunières, sélection des fournisseurs et installateurs.

La configuration minimale de la plate-forme, appelée module de base est constituée d'un moteur, d'un moulin ou décortiqueuse et d'un chargeur de batterie pour un coût d'environ 3 000 000 F CFA. Ce module de base peut s'élargir à d'autres équipements tels que le poste à souder, la presse à oléagineux, la hache paille etc. Ces équipements sont installés par le projet avec une contribution financière de 250 000 FCFA en plus de la construction de la maisonnette pour le module de base et 50% du coût de tout autre équipement additionnel. L'amortissement et les frais variables (entretiens, rémunérations des opératrices) sont à la charge du comité féminin de gestion.

2.2.4 L'installation du réseau d'eau et/ou d'éclairage

Le projet offre aussi la possibilité aux villages d'installer avec la plate-forme un réseau de distribution d'eau potable ou d'éclairage répondant ainsi à un besoin considéré comme prioritaire par les femmes et les hommes. L'intervention financière du projet est là aussi conditionnée à la nécessité pour les femmes de gérer la distribution de l'eau ou l'électricité. Cela permet de renforcer le contrôle des femmes sur les équipements qu'elles gèrent et facilite également leur amortissement. Le projet installe chaque réseau (eau ou électricité) à hauteur de douze millions (12 000 000) de francs CFA dont une participation d'un million (1 000 000) de francs CFA par le village.

Le projet encourage les villages à s'engager dans la voie de la distribution payante d'éclairage électrique ou d'eau qui contribue à assurer la bonne santé financière de la plate-forme et à amortir les investissements.

2.2.5 La formation des bénéficiaires

Chaque demande de plate-forme est accompagnée d'une formation à la prise de décision, à la planification et au suivi au niveau des villages en utilisant la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). Ces techniques de formation et d'animation se basent sur les méthodes d'animation utilisées pendant l'évaluation participative. Elles seront adaptées aux besoins spécifiques du projet et lui permettront d'établir une base de partenariat avec des prestataires de services en matière d'animation et de formation.

Le projet prend également en charge une formation des utilisateurs de la plate-forme, en premier lieu les femmes qui gèrent cet équipement, les opératrices. Cette formation dont la responsabilité incombe au projet doit s'effectuer avec toute la souplesse désirable en utilisant les facilités existantes dans la mesure du possible. Elle s'adressera également aux comités chargés de la gestion des infrastructures communautaires. Elle est supervisée par les cellules d'Appui Conseils et effectuée par des prestataires.

Le projet coopère également avec les ONG et organismes existants et spécialisés, les structures inter villageoises et les associations de ressortissants de village pour utiliser leurs compétences en matière d'animation et de formation mais aussi comme sources de financement parallèles pour financer soit l'installation d'une plate-forme, soit la réalisation d'activités non couvertes par son budget (ex : réalisation d'un forage).

L'exigence de rentabilité de la plate-forme résulte autant sinon plus d'une nécessité pédagogique que d'une préoccupation économique qui nécessite le développement de nouvelles activités génératrices de revenus. La recherche de cette rentabilité économique, souhaitable certes et nécessaire, ne doit pas occulter que les objectifs sociaux et d'auto développement du projet se situent bien au-delà de cette simple considération. Il s'agit également de rechercher cette rentabilité induite qui se manifeste notamment dans l'amélioration des conditions de santé, d'éducation et contribue directement à la lutte contre la pauvreté.

2.2.6 La mobilisation de financement auprès des organismes de financement locaux

La plate-forme n'est jamais un don même quand elle est financée par un bailleur de fonds. Il s'agit alors d'une dotation aux investissements que les femmes sont tenues d'amortir par des versements sur un compte dont elles ont la libre disponibilité pour s'équiper d'infrastructures communautaires supplémentaires et remplacer les pièces d'usures.

2.2.7 L'augmentation des revenus

La plate-forme est un facteur de production stratégique dans la lutte contre la pauvreté à l'endroit d'une frange importante de la population, là où l'épuisement du

budget temps est une contrainte pour l'optimisation et la valorisation des potentialités économiques.

Résoudre ce problème peut créer des effets multiplicateurs. C'est une porte d'entrée pour la dynamisation économique et sociale du milieu rural axée sur la promotion des femmes. Cela doit permettre le passage progressif d'une économie d'autoconsommation vers les marchés émergents.

De plus si la plate-forme permet de réduire les coûts en temps et en énergie, et les coûts d'entrée dans les activités génératrices de revenus, son acquisition et son utilisation entraînent des coûts financiers. Elles dépendent de la capacité individuelle et collective de payer l'investissement, d'assurer les frais de fonctionnement et les frais d'amortissement.

L'amélioration des revenus est donc une condition pour assurer la durabilité de l'allègement du travail des femmes. L'enjeu est de transformer efficacement le gain de temps en des gains monétaires durables avec la plate-forme, de valoriser le potentiel économique pour rehausser les revenus des femmes et des hommes. L'augmentation des revenus a une incidence sur les recettes de la plate-forme et joue dans une certaine mesure sur sa rentabilité financière et certainement sa rentabilité économique.

Le projet doit donc, basé sur l'étude de faisabilité réalisée dans le village préalablement à l'installation de la plate-forme, définir avec les bénéficiaires les potentialités économiques existantes autour de la plate-forme : menuiserie, maraîchage, transformation du karité et du pourghère, soudure etc. En fonction des priorités retenues, il devra développer des modules de formation susceptibles de renforcer l'esprit d'entreprise et les capacités de gestion de ces nouveaux entrepreneurs villageois. Le développement et la multiplication des utilisations de la plate-forme afin d'engendrer des activités génératrices de revenus vont permettre la création de micro entreprises appartenant aux femmes, mais aussi à des villageois qui bénéficieront des services de la plate-forme, particulièrement la disponibilité en énergie.

Cette stratégie devra être mise en œuvre en partenariat étroit avec tous les intervenants ayant des capacités de formation, de suivi, d'animation, de développement d'équipements.

2.2.8 La diminution des coûts

L'autre volet de la durabilité est constitué par la disponibilité, la qualité et les coûts de l'offre en équipements afin de « banaliser » la plate forme et la faire rentrer dans les mœurs grâce à la prise en charge par le réseau commercial privé de toutes les opérations la concernant sans aucune assistance.

La première étape est constituée par l'étude de faisabilité dont un des objectifs est de déterminer les éléments composants la plate-forme en fonction des besoins des bénéficiaires mais aussi de définir le juste prix des différentes prestations disponibles.

Une deuxième étape consiste à assurer la durabilité économique de la plate-forme en optimisant ses conditions techniques et économiques pour réduire le coût de l'offre en équipement, en assurer la qualité tout en faisant jouer la concurrence.

La réduction du coût passe par :

- La formation des artisans installateurs, fabricants, réparateurs dans tous les maillons de la chaîne technique en amont de la plate-forme car la banalisation à terme de la plate-forme et le développement de ses équipements et des infrastructures attachées implique de former les artisans capables de les fabriquer, de les installer, de les entretenir et de les réparer. Compte tenu de la nécessité de répartir un nombre suffisant d'artisans sur l'ensemble du territoire, l'objectif de formation du projet est fixé à environ 50 artisans. Ce nombre représente un compromis entre le souci de former le plus grand nombre d'artisans possibles et celui de leur assurer une activité qui ne soit pas purement marginale. Chaque artisan devrait avoir ainsi à s'occuper d'une dizaine de plates-formes nouvelles pendant la durée du projet. Cette formation doit permettre aux artisans de répondre, au-delà de la plate-forme, à des besoins traditionnels, élevant par là même la qualité de leurs services. Elle doit également donner aux artisans les moyens de bien gérer leur entreprise.
- La mise en place d'un contrôle de la qualité des prestations fournies,
- Au niveau de la fabrication, elle consiste à entreprendre une étude de faisabilité des différentes alternatives de modes de production, y compris, la production en série, afin de réduire les coûts, en tenant compte des opportunités de marché avec des productions sur une plus grande échelle.
- Densifier le marché offert aux artisans afin de limiter l'influence du coût du transport dans les frais d'entretien payés par les bénéficiaires, mais aussi offrir une activité économiquement durable et un débouché substantiel aux artisans (soit 10 plates-formes pour un artisan) afin de renforcer leur intérêt pour le produit plate-forme.

Cette stratégie nécessite l'établissement de partenariats techniques au niveau local et national, particulièrement pour la formation des artisans qui sera prise en charge par le projet et effectuée par la Coordination et au sein d'organismes de formation technique nationaux suivant leurs compétences initiales et les circonstances.

La politique de formation permet d'utiliser des entrepreneurs, des centres de formation, des artisans, des instituts de recherche existants sans pour autant intégrer ces partenaires au sein du projet, au risque de les déconnecter de leur environnement naturel, de leur faire perdre leur spécificité et donc leur valeur ajoutée ainsi que leur autonomie.

L'intervention du projet en faveur des artisans consiste à l'information, notamment sur le prix des équipements et la qualité des fournisseurs, à la formation, à un suivi régulier de la qualité des prestations fournies et à un appui ponctuel en fonction des besoins sur le terrain et au sein de leurs entreprises.

2.2.9 Une stratégie décentralisée, basée sur un partenariat et une diversification

Pour atteindre ses objectifs, il est nécessaire de donner la priorité à :

- **une approche largement décentralisée** avec des Cellules d'Appui Conseils disposant d'une grande délégation d'autorité et de responsabilités pour atteindre les objectifs du projet. Cette nécessité de souplesse et d'adaptation découle aussi de l'importance essentielle attachée par le projet au respect d'une démarche pleinement participative et à l'acquisition par les villages des réflexes d'auto décision et de gestion.
- **la consolidation du processus et des capacités** d'information, de formation, d'animation, de gestion, de la capacité d'appui à la rentabilité économique et sociale de la plate-forme, de la coordination interne et avec les partenaires.
- **La constitution d'un réseau de partenaires privés et publics** pour réaliser les implantations des plates-formes mais aussi exécuter, en sous-traitance puis indépendamment, certaines activités de formation, de suivi et d'évaluation.
- **La diversification des équipements** de la plate-forme pour accroître les revenus des bénéficiaires en fonction des besoins émanant des villages et des potentialités économiques.

La présence continue sur le terrain permet :

- de renforcer les capacités de l'équipe du projet,
- de mettre en place et de tester une stratégie de désengagement des villages ;
- de renforcer les partenariats existant particulièrement dans le domaine de la formation, de l'animation et des collaborations avec d'autres projets et institutions,
- de favoriser les échanges entre villages, entre artisans, entre demandeurs et propriétaires de plates-formes comme un moyen de formation, d'information et d'évaluation,
- de multiplier le nombre de plates-formes dans une zone donnée afin de densifier les réseaux d'artisans et de renforcer la rentabilité économique des plates-formes,

A la fin de la deuxième année, la stratégie de désengagement doit toucher tous les villages concernés qui géreront alors de manière indépendante leurs plates-formes.

2.2.10 Finalisation, certification et diffusion de la démarche « plate-forme »

Pour assurer la coordination de nombreux participants de compétences variées et éviter que le projet ne se substitue à des capacités existantes ou potentielles il est nécessaire d'assurer une coordination et une harmonisation efficaces et de contrôler que les partenaires respectent l'approche et les buts du projet. Pour ce faire le projet définit une méthodologie appropriée de formation de ses cadres et de ses partenaires en établissant une approche commune basée sur l'échange d'idées et d'expérience et en précisant sur ces bases les relations contractuelles avec ces partenaires.

2.3 Modalités de gestion de la plate-forme.

2.3.1 Décision

L'obtention de la PTF est conditionnée à :

- l'existence d'une association de femmes ou la création d'une association de femmes regroupant toutes les femmes du village.
- Reconnaissance de cette association au niveau village, projet ou toute autre structure administrative ou d'encadrement.
- Formation d'un comité féminin de gestion, démocratiquement élu par les femmes, suivant les critères de choix spécifiques à chaque village mais tenant compte de certains principes de base communs tels que l'intégrité, consensus du mari et des autres femmes, disponibilité, aptitude à la formation.
- Autonomie de décision de l'association de femmes pour la gestion de la plate-forme.
- Propriété : la plate-forme dans toute sa composante est la propriété exclusive de l'association de femmes.
- La demande d'acquisition de la plate-forme émane du village au nom de l'association des femmes ou directement du nom de l'association des femmes qui délègue le pouvoir de gestion opérationnelle à un comité féminin de gestion (CFG). Toutefois, le village, toute autre association villageoise ou organisme d'encadrement peut appuyer l'association des femmes à l'acquisition des installations.

2.3.2 Organisation des gestionnaires

L'association des femmes est le propriétaire de la plate-forme. Elle délègue ses pouvoirs au Comité Féminin de Gestion (CFG).

Le Comité Féminin de Gestion est l'organe chargé de la gestion quotidienne de la PTF. Il formé par le Projet en accord avec les autorités villageoises et sert de trait d'union entre l'association des femmes et le Projet Plates-Formes. Il est mis en place après quatre mois de formation en alphabétisation, gestion et la formation meunière

Le CFG est composé d'au moins 8 membres (opératrices) et une présidente choisis parmi les 25 femmes formées en alphabétisation et gestion. Le CFG est chargé de restituer les données de la Plate-forme toutes les fins de mois à l'ensemble de la population dont est elle est issue. Il est composé de : 1 Présidente, 2 meunières, 2 caissières, 2 contrôleuses, 2 trésorières.

Les principales attributions liées à chaque poste sont entre autres :

Meunière : Elle est chargée de l'entretien quotidien des équipements et de la mise en marche du moteur. Elle assure entre autres les services de mouture, broyage, décorticage et charge batteries. Elle est chargée de remplir les fiches meunières N° 1, N° 2 et la fiche de maintenance.

Caissière : Elle enregistre la recette journalière et transmet le montant encaissé à la trésorière en fin de journée. Elle enregistre le montant de crédit journalier octroyé aux clients et remplit la fiche caissière.

Contrôleuse : Elle mesure les quantités de céréales ou de noix que les clientes amènent, et fixe le prix pour chaque récipient. Elle fait le contrôle général de la propreté du local, de la sécurité etc.

Trésorière : Elle enregistre toutes les entrées et sorties de fonds. A la fin de chaque mois, elle fait la somme des entrées et des dépenses. Elle tient la fiche la fiche trésorière.

Les séances de restitution régulières (semaine ou mensuelle) sont organisées par le CFG à l'intention de l'association féminine et au village, pour assurer l'information, la communication et la transparence.

2.3.3 Relation économique

La gestion économique est la responsabilité de l'association des femmes par délégation de pouvoir d'exécution au CFG.

L'acquisition des installations se fait après réalisation d'étude socio-économique à laquelle toutes les composantes du village sont impliquées. Mise en évidence du capital social, économique, et de la relation avec l'environnement (villages voisins).

Prise en compte de grandeurs économiques :

- Système de rémunération des trésorières et caissières à 5% des recettes, meunières (15%) et contrôleuses (5%) des tickets utilisés (troués).
- Organisation de l'approvisionnement en gas-oil, huile, de pièces de rechange, de petits entretiens (nettoyage, vidange, niveau d'eau etc.).
- Autonomie de la gestion financière de la plate-forme : recettes, dépenses, gestion de la liquidité ;
- Les services de la plate-forme sont payants : mouture, décorticage, broyage, soudure, eau, électricité ; avec possibilité de sous-traitance avec différents comités (eau, électricité) ;

2.3.4 Relation contractuelle

Niveau village : pleine responsabilité et propriété de l'association des femmes. Délégation de pouvoir au comité féminin de gestion (CFG), intégration de l'association des femmes avec les autres composantes villages (hommes, AV ou groupement) à travers les séances de restitution, les appuis, les conseils, (par ex : sur le choix des équipements) ; et la sous-traitance avec les différents comités.

Niveau projet : appui, conseil, pré étude et études de faisabilité, suivi évaluation, mise en relation avec les partenaires (techniques, commerciaux financiers et autres), informations, formation, mise en place d'outils de gestion, mise en relation avec les prestataires.

Niveau autres partenaires :

Prestataires techniques : formation, information, maintenance, réparation et la gestion technique ; système de facturation des services.

Autres partenaires : appui, conseils, mise en relation, connaissance et respect des engagements.

2.3.5 Les artisans et la maintenance préventive

Pour assurer la durabilité du fonctionnement de la plate-forme, le projet a pour objectif de former une capacité privée autofinancée de fabrication, d'installation et d'entretien de la plate-forme et des réseaux de distribution de l'eau et de l'électricité. Pour cela il apporte son appui à des artisans afin de leur permettre de répondre à la demande suscitée par la vulgarisation de la plate-forme.

Ces artisans sont partagés en 2 groupes, les artisans de fabrication, et les artisans d'installation de maintenance et réparation :

- ☛ Les artisans de fabrication sont les soudeurs qui ont reçu une formation pour la fabrication des châssis des plates-formes, des systèmes de refroidissements des moteurs indiens et des rails pour la fixation des modules (moteur, moulin, décortiqueuse, alternateur...). Les principaux clients de ces artisans, dans le contexte plates-formes, sont les artisans d'installation qui commandent les éléments dont ils ont besoin pour effectuer leur travail d'assemblage et d'installation de plates-formes.
- ☛ Les artisans d'installation de maintenance et réparation sont des mécaniciens et des électriciens. Leur rôle est de faire les installations et les réparations de plates-formes (moteur, moulin, décortiqueuse, alternateur...), de réseau électrique, d'adduction d'eau (eau potable ou maraîchage). Les artisans mécaniciens sont aussi chargés de la maintenance normale et préventive des installations. Toutes les pièces mobiles d'un moteur ont une durée de vie déterminée et la solution est de les changer avant que celles-ci ne se détériorent. Ces tournées, de maintenance préventive se décomposent en opérations différentes de 100, 500, 1000, 1500, 2000, 2500 heures.

Méthodologie d'élaboration du plan de retrait

L'élaboration du plan de retrait a consisté à classer les PTF en trois catégories. :

- ☛ **PTF autonomes** : il s'agit des PTF dont les niveaux d'appropriation par les CFG sont suffisants pour mener les différentes activités d'exploitation.
- ☛ **PTF à suivre pendant 6 mois** : Ce sont les PTF dont les CFG ont des niveaux d'appropriation moyens, d'où un besoin d'appui conseils pendant six mois (voir tableau ci-dessous).
- ☛ **PTF à suivre pendant un an** : Les niveaux d'appropriation de ces CFG restent faibles. Ils ont besoin au moins d'un an d'appui conseils.

ANNEXE 7 : SITUATIONS FINANCIERES DES PTF EN 2005 ET 2006.

(Tableaux en Excel)

Situation Financière des PTF en 2005

SITUATION FINANCIERE DES PTF EN 2006.

Annexe 8 : Liste des structures et des personnes rencontrées

AEN Mali :

1. Mme Maranne Opheüm
2. Mme Fatou Cissé
3. Mr Steinar Pettersen
4. Baba Diabaté

Coordination Nationale du Projet PTF :

Yaya N'Diaye : Directeur adjoint du projet

AMADE/Tombouctou :

1. Dani Saloum, Secrétaire général
2. Baba Mama, Coordinateur, Secrétaire administratif adjoint
3. Amoye Ag Hameye, Trésorier
4. Tayeb Fassoukoye, Gestionnaire
5. Fatandon Baba Fassoukoye, animatrice
6. Moulker Coulibaly, animatrice
7. Abdouramane Touré, animateur

Villages de :

1) Djeigalia

- | | |
|---------------|--------------------------|
| 1. Hadja | Abdoulahi |
| 2. Maïya | Tapha |
| 3. Aminata | Soumaïla |
| 4. Aïssata | Ahamadou |
| 5. Oummou | Kountoum Alassane |
| 6. Fadimata | Bonbakar |
| 7. Diahara | Mahamane |
| 8. Adama | Hambou |
| 9. Hadi | Amadou |
| 10. Harber | Moussa |
| 11. Mahamane | Alassane |
| 12. Sidi | Mahamane |
| 13. Bokar | Amadou |
| 14. Fadimata | Hamidou |
| 15. Aïssata | Ahamadou |
| 16. Kadidia | Alkalipha |
| 17. Hadi | Hamidou |
| 18. Kadidia | Bocar |
| 19. Adama | Assoumane |
| 20. Arahamata | Hambou |
| 21. Hadi | Youssifi |
| 22. Assetou | Baba |
| 23. Bouacar | Konta, Directeur d'école |

2) Iloa

- | | |
|------------|-----------|
| 1. Ibrahim | Mahamadou |
|------------|-----------|

2. Abdoulaye	Harouna	
3. Hamma	Banahari	
4. Mahamadine	Aldjumat	
5. Almoudou	Banahari	
6. Kalil	Ahamadou	
7. Tounwilli	Yatara	
8. Mahamane	Alidji	
9. Boubakar	Hamma	
10. Alidji	Hamma	
11. Issa	Mahamane	
12. Hamane	Touré	
13. Ahamadou	Albouhari	
14 Aïssa	Hassaye	Vice présidente
15 Maïya	Hamma	Secrétaire Administrative
16 Aminata	Mahamoudou	
17 Aïssata	Yahia	Contrôleuse PTF
18 Kadidia	Yousoufi	
19 Hadidiatou	Hamidou	
20 Diahara	Abdoulaye	
21Fadi	Boubacar	
22 Maïram	Hamidou	Aide- meunier
23 Kadidia	Hamma	
24 Aïssata	Hamma	Présidente
25 Allou	Hado	
26 Houssourata	Backo	
27 Almoudou	Banahari	
28 Haoussa	Mahammar	
29 Niabana	Ahamadou	
30 Arkia	Alboussaïri	
31 Fanta	Oussoumane	
32 Bintou	Abdoulaye	
33 Hadi	Alliman	
34 Oumaïssa	Mahamane	
35 Fadi	Hamma	
36 Pinda	Bilali	
37 Hawaïdi	Fofana	
38 Maiya	Bat'hi	
39 Halimatou	Baber	
40 Fatti	Mahamane	
41 Aïssata	Baber	
42 Fammata	Abdoulaye	
43 Aminata	Alou	
44 Lalla	Alfa	
45 Fammata	Laoudi Aharouna	
46 Aïssata	Béré	

3) Koriomé

1. Maïmou	Toumani	
2. Mayata	Konta	trésorière
3. Fadimata Alidji	Dramé	

4. Chingo	Konta	Présidente
5. Aminata	Yattara	Contrôleuse
6. Binta	Tanapo	
7. Hadi	Touré	
8. Fatou	N'Djaye	
9. Agaïcha	Cissé	caissière
10. Aïssata	Djitteye	
11. Bankano	Maïga	
12. Ahousesna	Traoré	
13. Addauha	Maïga	
14. Ahideye	Maïga	
15. Kameye	Konta	meunier

4) Tassakan

1. Aïssatoun M	Cissé	Trésorière
2. Hadidiatou	Ousmane	Caissière
3. Minta	Tahir	
4. Fatoumata	Oumar	
5. Hadidiatou	Ahamadou	
6. Bolo	Bureïna	
7. Fatoumata	Kagha	
8. Djenabou	Issa	
9. Arhama	Almoudou	
10. Aminata	Mahamoudou	
11. Aïssata	Bouyey	
12. Djenabou	Abdoulaye	Trésorière Adjointe
13. Djenabou	Hamma	
14. Hadidiatou	Abasadjé	2è contrôleuse
15. Minta	Mahamane	
16. Fadimata	Daouda	
17. Jawo	Youssifi	
18. Djenabou	Ahamadou	1è contrôleuse
19. Rakia	Oumarou	
20. Koutoume	Harouna	
21. Hadidiatou	Kalil	2è caissière
22. Mayram	Hamidou	
23. Arhamaïtou	Asalaha	
24. Djenabou	Alijie	
25. Ammi	Darhamane	
26. Fatoumata	Ibrahima	
27. Alhoussouma	Hamma	2è pompiste/meunier
28. Harouna Bacar	Cissé	Président CGS
29. Mahamane	Madiou	Pompiste/meunier
30. Seydou	Bocar	Chef de village
31. Ousmane	Hamma	1 ^{er} conseiller
32. Mahamoudou	Ahmadou	2 ^{ème} conseiller
33. Ibrahim	Youssouf	
34. Mahamane	Garba	
35. Moumine	Illama	
36. Elhd Ag	Zedei	Directeur d'école

5) Hondoubomo Koïna – Koina

1. Aïssata	Ibrahima
2. Aïssata Assoumane	Alidji
3. Aïssata	Founé
4. Rahama	Bilane
5. Almoudouwoye	Founé
6. Diahara	Mahamadoune
7. Oumou	Ousmane
8. Fadimata	Bilane
9. Fadimata	Boubacar
10. Aïssata	Bouba
11. Aminata	Mahamadoune
12. Diahara	Mahamadoune
13. Soutoura	Alousseïni
14. Fadimata	Alidji
15. Aïssa	Bosso
16. Mahamane	Alidji
17. Ahamadou	Ibrahim
18. Ibrahim	Mahamadoune
19. Ahamadou	Alidji
20. Mahamadoune	Oumarou
21. Ousmane	Mahamane dit Garba
22. Abdoulaye	Ahamadou
23. Alidji	Oumarou
24. Ahamadou Alidji	
25. Almoudouwoye	Ahamadou
26. Ahamadou	Ibrahim
27. Aïssata	Baber
28. Adama	Almoudou
29. Maya Walet	Hammy
30. Aïssata	Modi
31. Abdoulaye	Ahamadou
32. Ibrahim	Mahamane
33. Aboubakrine Aliou	Maïga, Directeur d'école

6) Toya

1. Fadi	Hamma	Trésorière
2. Fadimata	Hamadoun	membre
3. Hadi	Mahane	Présidente
4. Hadiaratou	Aboubacrine	1 ^{ère} caissière
5. Aïssa	Hassane	2 ^{ème} caissière
6. Hadi	Bonkana	membre
7. Aminata	Kangaye	Trésorière Adjointe
8. Hadidiatou	Badou	membre
9. Balkissa	Mahamane	membre
10. Fatoumata	Aïssidiki	membre
11. Aminatou	Kangaye	membre
12. Halima	Haïdara	2 ^{ème} pompiste
13. Ibrahim	Touré	1 ^{er} pompiste
14. Hawa	Bilal	membre

15. Hawa	Moussa	membre
16. Fadimata	Bilal	membre
17. Hadidiatou	Bilal	membre
18. Boubacar	Moussa	2 ^{ème} Adjoint au Maire
19. Mahamoudou	Alamine	Directeur d'Ecole